



Numéro 131 - 3^e Trimestre 2019 - Bulletin Municipal d'Information

TUN

**Le Trait
d'Union
Nivolésien**

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-17h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPi - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias , tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
Mémoire de Quartier.....	P. 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 11
La vie locale.....	P. 12 à 14
La vie culturelle.....	P. 15 à 17
La vie sportive.....	P. 18 à 23
Du côté des écoles.....	P. 24 à 27

Tatin aux figes, pommes et raisins

Les ingrédients :

6 Figes coupées en deux

3 pommes pelées coupées en 6

1 poignée de raisins secs

150g de sucre

120g de beurre

1 pâte brisée.

1. Préchauffer le four à Th 7 (200°)

2. Mettre dans un plat à tarte allant au four, le sucre, le beurre, et faire caraméliser

3. Disposer les quartiers de figes et de pommes. Jeter par dessus les raisins.

4. Laisser colorer le tout quelques minutes.

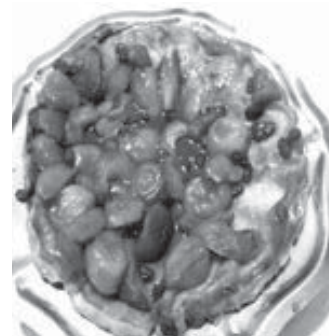
5. Retirer du feu et couvrir avec la pâte étalée.

6. Mettre au four pendant 30mn ou plus si nécessaire.

7. A la sortie du four, quand la tarte est légèrement tiédie poser dessus une assiette à tarte et retourner celle-ci.

8. Déguster tiède ou froide.

On peut l'accompagner d'une boule de glace à la vanille.



Nouveaux horaires de la poste

le bureau de Nivolos ne serait ouvert au public que 12 heures par semaine à partir de janvier

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h15 à 17h



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolosvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:

<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:

www.nivolos-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"



Le Mot du Maire

Cet été, de nombreuses réunions politiques se sont tenues, à l'échelon national et international et chacune avait mis à son ordre du jour, deux points : l'urgence climatique et la montée des inégalités. On pourrait dire que ces deux points sont les manifestations ultimes d'un mode de production qui veut gagner toujours plus, le plus rapidement possible, en ne se préoccupant ni des conséquences sur l'environnement, ni sur la vie des salariés.

C'est très bien de mettre ces sujets à l'ordre du jour, mais pour ces deux problèmes, il ne suffit pas de prononcer de belles paroles, il faut des actes et des actes qui engagent chacun. Pour le climat, on sait que plus de 40 % des sources de pollution viennent de l'habitat. Il est donc indispensable de changer de logiciel dans ce domaine et de mettre des vrais moyens afin qu'avant 2050, tous les logements aient été isolés pour réduire la consommation d'énergie et aller vers des constructions passives. On vous dit qu'on n'en a pas les moyens, mais quand on voit la Banque Centrale Européenne distribuer des milliards d'euros aux banques qui ne les réinvestissent pas dans l'économie, et qu'avec cet argent, elles alimentent la bulle spéculative, le dixième de ces sommes permettrait d'intervenir sur l'isolation des logements et le mode de production d'énergie.

Quant aux inégalités, la crise des gilets jaunes est passée par là et a fait prendre conscience qu'il n'est plus acceptable que plus de 15 % de la population a du mal à se loger et à s'alimenter correctement quand la France annonce qu'elle est la championne mondiale de distribution des dividendes aux actionnaires. Là encore, les moyens existent et un changement d'orientation serait bon pour les personnes et bon pour l'économie.

Plus près de nous, les inquiétudes dont nous vous avons fait part concernant l'avenir de la Poste ont été confirmées. En effet, la responsable départementale, nous a annoncé qu'à partir de janvier, le bureau de Nivolas ne serait ouvert au public que 12 heures par semaine. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h00. Il est clair que ce ne sera pas facile pour ceux qui travaillent à l'extérieur, c'est pourquoi, la Poste ouvrira en parallèle un Relais Poste Commerçant, chez Vival,

afin que ceux qui ne sont pas libres sur ces horaires réduits, puissent quand même récupérer leurs courriers recommandés ou leurs colis.

Cet été a été également consacré à mener à bien un certain nombre de chantiers importants.

La construction de la Salle d'Arts Martiaux, en annexe du Gymnase est pratiquement terminée et les trois clubs ont pu investir les lieux dès la reprise. Judo, Aïkido et Krav-Maga, poursuivront dans de bonnes conditions leurs activités et songent déjà à les étendre à d'autres publics qui n'étaient pas concernés jusqu'à maintenant, car le dojo actuel était trop petit.

La réhabilitation du Stade des Mûriers est terminée. Les équipes ont pu déjà s'entraîner sur une pelouse synthétique rénoverée et leur première impression est que le choix du liège change complètement le ressenti dans le jeu.

Une classe de l'école primaire a été équipée avec un Vidéo Projecteur Interactif (VPI), pour lequel, le Sou des Écoles apporte une aide. Les autres classes seront équipées petit à petit, car ce dispositif permet une réelle évolution de la pédagogie et une vraie interactivité des élèves. Cela complète l'atelier mobile informatique qui équipe l'école et permet aux grandes classes une initiation à l'informatique.

Enfin, le chantier de mise en séparatif des égouts se poursuit. Je rappelle que ce chantier, organisé et financé par la CAPI consiste à séparer les collectes d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le quartier de la Pointière. Le collecteur actuel est conservé pour les eaux pluviales et un nouveau collecteur est installé pour les eaux usées. La CAPI en a profité pour changer les canalisations d'eau potable car elles avaient plus de cinquante ans et montraient des signes de faiblesse. Cela entraîne bien sûr des frais pour les particuliers qui ont dû séparer ces effluents chez eux. La commune a aussi été concernée, car le bâtiment École/Mairie était collecté en unitaire et il a fallu séparer les eaux usées des eaux pluviales. Un chantier qui a mobilisé la cour de l'école et qui s'est terminé la veille de la rentrée.

Michel Rival

Cérémonie au monument aux morts
lundi 11 novembre à 11h

L'Editorial

Cette rentrée est présentée comme accompagnée de nombreux changements : école, retraite, santé... Le climat aussi change...

Tous ces changements sont présentés comme inéluctables dans un monde lui-même en changement... Et auquel nous devons nous adapter, quand nous ne sommes pas jugés individuellement responsables des causes qui motivent ces changements... Mais dans tous ces changements, comment l'humain est-il pris en compte ? Quelle place laisse-t-on au citoyen ? Dans un climat culpabilisant la tentation est de sombrer dans le pessimisme et de renoncer à agir... Si nous portons un regard sur l'histoire de l'humanité, nous voyons d'autres périodes difficiles où l'humain était aussi en danger... Dans ces périodes de crise si l'issue comporte son lot de collectif, la part de chacun reste fondamentale. Il n'y a pas d'action collective sans engagement individuel.

C'est ce que nous dit la légende amérindienne «La part du colibri»

Un jour il y eut un immense incendie et l'arbre de vie s'est embrasé. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part.» Il continua à voler pour convoquer un grand torrent de becs. Le Pélican reçut le message et s'élança vers la rivière. Il revint et vida sa poche sur les flammes, Cent pélicans le suivirent...

Dans sa métaphore, cette légende nous envoie un message d'optimisme, indispensable pour nous encourager à nous mobiliser. Il ne peut pas y avoir de changement salutaire sans l'action de chacun dans une dynamique collective. Donc face à tous les changements annoncés, que chacun ne renonce ni à agir ni à se faire entendre...

Le TUN, est depuis sa création une aventure collective. Il est co-rédigé avec les nivolsiens à travers les contributions associatives. Dans ce nouveau numéro du TUN, nous vous proposons un petit changement, une nouvelle rubrique «Mémoire de quartier» prise en charge par un citoyen qui parle de l'histoire humaine d'un quartier de Nivolas. Si vous avez des témoignages à apporter pour alimenter cette nouvelle rubrique, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

En attendant c'est la rentrée et je ne changerai pas la coutume pour souhaiter à chacun une belle rentrée !

Graziella Bertola-Boudinaud

Nombre et répartition des sièges au Conseil Communautaire après les élections de mars 2020 : Les communes doivent délibérer afin de définir un accord local permettant d'augmenter le nombre de délégués afin d'avoir une meilleure représentation de toutes les communes. La proposition est de reconduire l'accord local pris en 2014, soit porter le nombre de délégués à 70. Nivolas-Vermelle serait alors représentée par 2 délégués. Acceptation à l'unanimité de l'accord local sur la répartition des délégués.

Equipement de deux classes primaires en **Video-projecteur Interactif :** Cet équipement permet une plus grande souplesse au niveau de tous les enseignements. A terme, il serait intéressant d'équiper toutes les classes, mais il est proposé de commencer par les deux classes qui sont dans le nouveau bâtiment. Après discussion avec le Sou des Ecoles, celui-ci prendrait en charge l'équipement d'une classe (vidéo-projecteur et tableau blanc) et la commune l'autre classe, plus les frais d'installation et de raccordement. Pour information, le vidéo serait de l'ordre de 1500€ et le tableau blanc de 500€ à l'UGAP. Décision également d'acheter un ordinateur pour chaque classe. (Unanimité)

Avenant n°1 au lot n°5 du chantier de construction de la Salle d'arts Martiaux : Le lot n° 5 comporte les cloisons, finitions, plafonds, menuiseries intérieures, carrelages, sols souples, pour un montant de 35 943,48€ TTC. Des travaux supplémentaires sont demandés à l'entreprise DIC : pose de caissons coupe-feu autour des poteaux métalliques et obstruction de la fenêtre qui était au devis initial prévue au lot n°1, pour un total de 3088,00€. L'avenant n°1 au lot n°5 de l'entreprise DIC est adopté par 13 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Achat d'une parcelle de 264m² en vue d'améliorer le rond-point du lycée : La CAPI est maître d'ouvrage pour les travaux d'amélioration des déplacements doux le long de la rue du Vernay, qui est une voirie communautaire. Pour permettre la réalisation d'un cheminement le long du rond-point, il convient d'acheter la parcelle B 292 de 264m² à la SCI de Montcizet (Famille Michel). Des négociations ont eu lieu avec le propriétaire qui accepte de céder cette parcelle pour la somme forfaitaire de 500€. France Domaine consulté ne donne pas d'avis car la somme est inférieure à la somme de référence. Décision unanime

d'acquérir la parcelle B 292 de 264m² pour la somme de 500€.

Tarifs cantine et périscolaire à partir de la rentrée 2019 : Décision unanime de maintenir le tarif des garderies périscolaires à 1€ pour la garderie du matin et à 1,50€ pour la garderie du soir et de réévaluer de 2% les tarifs de la cantine.

Quotient familial	Tarif à compter de la rentrée	Pour mémoire, tarif actuel
au-dessous de 500€	2,80€	2.75€
de 500€ à 799€	4,10€	4.05€
de 800€ à 999€	4,70€	4.60€
supérieur à ou égal à 1 000€	5,10€	5.00€
hors commune	6,20€	6.10€
Adulte	8,60€	8.50€

Situation de la Poste : Une nouvelle rencontre a eu lieu avec les responsables de la Poste. Les horaires d'ouverture au public du bureau de Nivolas-Vermelle seront ramenés à 12h par semaine sans ouverture le samedi matin, à partir de la rentrée de septembre 2019. Parallèlement, la Poste a d'ores et déjà pris contact avec les gérants de Vival qui seraient d'accord pour prendre en charge un Relais-Poste Commerçant dans le cadre des accords nationaux existant entre la Poste et le groupe Casino. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'opposer à cette réduction d'horaire, car la proposition ne permettra plus d'accéder correctement aux services de la Poste, en particulier pour les personnes qui travaillent. Il décide de lancer une pétition et d'organiser une réunion publique le jeudi 13 juin au Foyer.

Subvention exceptionnelle au CSN : Deux équipes du CSN ont été en finale de coupe de l'Isère, les U15 à La Mure et les U19 à Reventin. Le CSN a affrété un car pour chacun des déplacements pour les joueurs et les supporters, pour un montant de 1300€. Les deux équipes ont remporté la coupe de l'Isère dans leur catégorie. Décision unanime d'accorder au CSN, une subvention exceptionnelle de 500€.

Tarif des salles pour le dépannage de Succieu et d'Eclos-Badinières : Les salles de ces deux communes seront indisponibles pour cause de travaux. Décision unanime d'appliquer le tarif de la commune, dans la mesure des disponibilités.

AFSI (Aide aux Familles en Situation Incertaine) - Décision unanime de

reconduction de la convention de mise à disposition de l'AFSI d'un logement à l'école.

Convention ciné-été 2019 : Décision unanime de reconduire la convention annuelle pour la séance 2019 qui se déroulera sur le terrain de l'école de Boussieu, le mardi 16 juillet - au programme «Dumbo». Participation de la commune : 1 075,02€.

Création d'un poste emploi jeunes été 2019 : Ce poste sera réparti sur 6 jeunes, chacun sur une semaine (unanimité)

Demande de subvention au titre du Plan Ecole Départemental : Le Conseil Municipal a décidé d'aménager une salle de classe dans le local libéré par le Dojo au foyer. Les travaux sont estimés à 44 127,10€ HT par M. Piccoli, Architecte. Décision unanime de solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre du Plan Ecole mis en place sur la période 2019 - 2021.

PEDT et Forum des associations : Cinq communes du Val d'Agnay sont d'accord pour élaborer un PEDT commun et organiser un forum intercommunal des associations le samedi 7 septembre. Meyrié, Eclos-Badinières, Succieu, Les Eparres et Nivolas-Vermelle.

Commission des sports : Poursuite de la réflexion sur l'aménagement d'une aire de jeux et appareils en libre utilisation et d'harmoniser le règlement du Stade des Mûriers avec celui du gymnase.

Déclarations préalables :

SCI Julica (Antoine Borgès) : parcelle 739, en zone Ub au PLU, pour rénovation de la toiture d'un entrepôt, impasse des Thuyas.
Mohamed Bouzid : parcelle AE 547, en zone Ua au PLU, pour construction d'une piscine enterrée de 2,96x6,54m, 2717 RD 1085.

Fabienne Champi : parcelle AB 466, en zone Ub au PLU, pour construction d'un abri non clos, attenant à un hangar existant, 416 avenue de Ruffieu

France Eco-Logis : Parcelle AB 411, en zone Ub au PLU, blanc et bleu (Bi) au PPR, pour installation d'un système photovoltaïque, 117, rue des Platières.

Sébastien Monteiro : Parcelle AC 436, en zone Ub au PLU, Pour réalisation d'un terrasse couverte non close, 10 Allée Olympe de Gougues

Permis de Construire :

Christophe Villeton : Parcelles A 68, 71 et 72, en zone Nc au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR, pour transfert partiel d'un permis de construire.

Conseil Municipal : séance du 3 Juin 2019 (suite)

BF Foncier : Parcelle AC 443, en zone AU1 au PLU, Blanc et rouge Rc au PPR, pour transfert d'un permis de construire dans la ZAE d Vernay.

HPL Canal : parcelle AH 184, en zone Ua au PU, pour démolition de l'entreprise 4 J et construction de 24 maisons groupées 3123 RD 1085

Marie Compte : parcelle AH 32, en zone Ua au PLU, Rouge RG au PPR, pour construction d'un local professionnel 3365 RD 1085.

Conseil Municipal : séance du 1^{er} Juillet 2019

Avis sur l'aménagement du dalot de franchissement de l'autoroute par l'Agy

L'Agy est classée dans la liste 2 des cours d'eau établie par le SDAGE. AREA est tenu de rétablir la libre circulation des poissons migrateurs. En même temps la trame verte validée par la région, pointe une impossibilité de traverser le dalot à cet endroit par la petite faune sauvage. Les travaux prévoient donc un aménagement pour permettre le passage de la petite faune sauvage. Les aménagements seront de ramener l'écoulement dans un seul dalot à l'étiage, pour réserver l'écoulement dans la totalité de l'ouvrage en épisode de crue et de parsemer des petits blocs sur le fond, afin d'éviter que le fond soit trop lisse. En sortie une passe est aménagée pour rattraper le niveau de la Bourbre qui est 1m plus bas. Pour la petite faune, une banquette de 1mx1m est aménagée dans l'angle du dalot.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'impact des aménagements sur l'écoulement de l'Agy qui montre qu'en l'absence d'embarcles, les dalots sont dimensionnés pour laisser passer la crue centennale. En conséquence, il ne s'oppose pas aux aménagements projetés, mais demande un engagement écrit de l'AREA, d'envoyer à chaque crue, un engin afin d'enlever les embarcles qui se forment contre la pile centrale entre les deux dalots. (Unanimité)

Prêt relais : Le budget primitif 2019 avait inscrit un emprunt de 160 000€ pour financer les investissements. Les subventions obtenues permettent de ne pas mobiliser cet emprunt. Toutefois, afin de pouvoir payer les factures relatives à la construction du DOJO et à la réfection du stade des Mûriers, il convient, en l'attente de la perception des subventions, d'ouvrir une ligne de trésorerie. Le Crédit Agricole Centre-Est propose un prêt à concurrence de 190 000€ à 0.6 % sur 6 mois. Par 13 voix pour, 1 abstention et B. Belony ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal accepte l'offre du Crédit Agricole Centre-Est.

Avis sur la demande de changement d'usage d'un logement social : L'OPAC38 a demandé l'autorisation du préfet afin de changer de destination le logement T3 du

rez de chaussée afin de pouvoir aménager un cabinet médical. L'avis de la commune est sollicité. Par 14 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal donne un avis favorable au changement de destination d'un T3 de l'OPAC38.

Répartition du financement des travaux pour aménager le cabinet médical

Une estimation des travaux nécessaires à l'aménagement en 2 cabinets médicaux du T3 situé en rez-de-chaussée du bâtiment «Le Platane», 42 allée Gabriel Pellet, a été faite pour un montant de 23000€. Il est proposé au Conseil Municipal la répartition suivante : 10 951,00€ HT pris en charge par l'OPAC (12 046,38€ TTC) ; 5 000€ pris en charge par le Docteur FRANCISCO qui a donné son accord ; Le solde financé par la Commune car cela permet l'aménagement d'un deuxième cabinet médical. Par 12 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre le Conseil Municipal accepte la répartition du financement des aménagements du cabinet médical.

Rapport de l'élu mandataire SARA Aménagement

La commune est titulaire d'une action de la SPL. Le rapport doit être présenté chaque année.

SARA Aménagement comporte 19 actionnaires, le CA est composé de 14 administrateurs et 1 censeur (la CDC). Le personnel comporte 10 postes soit 7,34 ETP. SARA est rentrée dans le groupe ELEGIA constitué par le Conseil Départemental.

En 2018, la rémunération de SARA a été de 1 392 562€ HT - 72% par les concessions d'aménagement - 19% de rémunération des mandats - 4% d'études.

Le chiffre d'affaire des opérations est de 11 510 779€ HT auquel il faut ajouter 13,5 M€ de promesses de ventes. Les dépenses sont de 8 509 233€ HT décomposées comme suit : 6,7M€ d'acquisitions foncières, 0,3 M€ d'études et honoraires, 1,3 M€ de travaux et 0,15 M€ d'honoraires sur travaux. Le Conseil Municipal prend acte du rapport à l'unanimité.

Convention CAPI Documentation : Décision unanime de reconduire la convention de documentation - option n°1 abonnements

généraux «pack petite commune» (835.84€).

CAPI - Plans prévisionnels : Chaque année, la CAPI sollicite les communes pour connaître leurs priorités afin d'établir un prévisionnel des travaux d'éclairage public et de feux tricolores ainsi que d'eau et d'assainissement.

- **Eclairage public / feux tricolores** : rappel des demandes déjà faites pour un point lumineux dans l'impasse entre la rue Diderot et la RD 1085 et un point lumineux Passage du Canal. Poursuite de l'aménagement de la rue du Vernay en ZAE. Demande de matérialisation et d'éclairage d'un passage piéton au carrefour RD 1085 - Impasse de la Maison Blanche.
- **Eau et assainissement** : Mise aux normes AEP Allée de Montcizet. Poursuivre la mise en séparatif du réseau unitaire. (Unanimité)

Equipement d'une classe en Vidéo-Projecteur-Interactif

Le Conseil Municipal a la volonté d'équiper progressivement les classes de l'école primaire de VPI (Vidéo Projecteur Interactif). Dans un premier temps, il avait été envisagé d'équiper deux classes, mais le coût, installation et équipements annexes compris est plus élevé que ce qui avait été estimé au départ. Il est donc proposé d'équiper une classe avec un ensemble complet et de continuer l'an prochain. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de retenir la meilleure proposition de PCNET Services de St Alban de Roche pour un montant de 3 370,50€ HT. (Offre spéciale éducation + Kit de raccordement déporté + installation et configuration + tableau blanc compatible + ordinateur portable Terra 1515), et de solliciter le Sou des Ecoles, qui l'accepte, pour une participation de la moitié de la somme.

Subvention à la Chambre des Métiers du Rhône : d'un montant de 48€, pour un élève scolarisé.

Motion contre la diminution des horaires d'ouverture de la Poste

La pétition a recueilli plus de 600 signatures et les communes du Val d'Agy ont pris une délibération de soutien, car ce sont les 9 000 habitants du Val d'Agy qui seraient impactés par la diminution d'horaires. La motion est adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal : séance du 1^{er} Juillet 2019 (suite)

Motion contre la fermeture de la sixième classe de l'école primaire : Les effectifs prévisionnels sont sensiblement les mêmes qu'à la rentrée scolaire 2018-2019. Les Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole ont pris une motion contre la fermeture. A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte également une motion s'opposant à la fermeture de la 6ème classe, au vu des élèves qui vont arriver dans le lotissement de 30 maisons en construction.

PEDT : Le PEDT intercommunal sur le Val d'Agny a été approuvé par l'Education Nationale, la DDCS et la CAF. Pour la

rentrée prochaine, l'Alep Arts et Culture reconduit ses deux propositions en théâtre et peinture selon le même principe que l'an dernier, les enfants s'inscrivent auprès de l'association et celle-ci les prend en charge directement à la garderie. Le Basket et le judo examinent la possibilité d'offrir le même service. 1 heure sera animée par un intervenant de la Fraternelle.

Déclarations préalables :

Claire Cadene-Gilhet : parcelle AB 822, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une pergola bioclimatique, 154 Impasse des Thuyas.

Olivier Porta : parcelle AD 554, en zone Ua au PLU, pour installation d'un portail en recul de 5m, 1580, rue du Vernay.

Permis de construire :

Sélim Onel : Parcelle AB 188p, en zone AUbOA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, lotissement porte de Nivolos.

Zejnulla Hasani : parcelle AB 115, en zone Ub au PLU, Bleu Bi' au PPR, pour construction d'une maison individuelle 170 Avenue de Ruffieu.

Mots Croisés n° 131 - solution p.23

Horizontalement

- 1/ Situation
- 2/ Amusé - Gestes
- 3/ Attribuer
- 4/ Goulus
- 5/ Familier de Piazzola - A moitié
- 6/ Lettres inquiétantes
Préposition - Limite économique
- 7/ Qui s'y frotte s'y pique
Deux combattants
- 8/ Vieux do - Dévasté
- 9/ Portent à rire
- 10/ Coach

Verticalement

- 1/ Elle est à la tête du lycée
- 2/ Petit chien - Racontar mêlé
- 3/ logeas en désordre - Petit patron
- 4/ Truites des Alpes - Saoul
- 5/ Ouie - Obligation de scout
Courier
- 7/ Ancien titre masculin
Prend un repas mélangé
- 8/ Chefs d'état brouillés
- 9/ Pronom - Produit d'une ruche
- 10/ Devant Jésus Christ - Livre saint

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■							
3									■	■
4		■							■	
5		■						■		
6				■		■				
7						■				
8			■		■					
9									■	■
10										

Récapitulatif des manifestations

- Du 7 au 29 septembre : **Exposition de peinture et de raku** à l'église de Vermelle, avec Jacqueline Anselme artiste-peintre et sa fille Isabelle Anselme Bertrand avec ses œuvres de raku.
- Vendredi 27 septembre à 20h30 : **1^{ère} soirée de Nivolos** à la salle des fêtes avec la **CONCONCONFERENCE, un cabaret loufoque et poétique.**
- Samedi 28 septembre à partir de 17h30 : **Randonnée semi-nocturne avec l'ALEP plein air**, rendez-vous à la salle des fêtes.
- Vendredi 11 octobre : **Soirée jeux** au foyer avec le sou des écoles.
- Samedi 12 octobre à 20h30 : **Soirées de Nivolos** à la salle des fêtes, **théâtre «Consécration» par la Bièvre du samedi soir de Brézin.**
- Mercredi 16 octobre : **Don du Sang** à la salle des fêtes
- Vendredi 18 octobre : **Contes en pyjama** à 19h30 dans la salle du périscolaire avec la bibliothèque.
- Samedi 9 novembre : **Loto du BCN** au gymnase.
- lundi 11 novembre : **Cérémonie au monument aux morts** à 11h.
- Vendredi 15 novembre : **Soirée dansante avec la Country Star.**
- Vendredi 22 novembre à 20h30 : **Soirées de Nivolos** à la salle des fêtes, « Magie » avec Hugo le magicien. Spectacle familial.
- Samedi 23 novembre : **Loto du Sou des écoles du village** au gymnase.
- Samedi 30 novembre : **Vente de diots** au foyer par le **Sou des écoles de Boussieu.**
- Samedi 7 décembre : **Téléthon** à la salle des fêtes.
- Samedi 7 décembre : **Loto de l'EGNV** au gymnase.
- Vendredi 13 décembre : **Arbre de Noël du Sou des écoles** à la Salle des fêtes.
- Samedi 14 décembre à 20h30 : **Soirées de Nivolos** à la salle des fêtes, **concert avec MEX** pour la sortie de son 2^{ème} disque. (Chanson française)
- Vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 : **Vœux de la municipalité** à la salle des fêtes
- Samedi 18 janvier à 20h30 : **Soirées de Nivolos** à la salle des fêtes, **Concert avec LES DES EN BULLES.** (chanson française)

Françoise et Gabriel DEBIEZ à Boussieu

Boussieu, quartier le plus éloigné de «la capitale» nivolsésienne, et à ce titre, probablement le moins bien connu de notre agglomération. Boussieu, quartier atypique réparti sur 3 communes qui ne ressemble à aucun autre dont l'histoire récente est pourtant d'une grande richesse.

Au milieu du 19^{ème} siècle, un riche négociant dénommé Joseph Victor Auger fit l'acquisition d'un tènement de 5 hectares situé à cheval sur les communes de Nivolas-Vermelle, Ruy et Bourgoin, traversé par la rivière «la Bourbre». Il y installa un atelier de moulinage et de tissage. Repris à la fin du siècle par un riche industriel suisse : Johannes Schwarzenbach. On fit appel aux sœurs de Sainte Philomène venues de Saint Marcellin pour loger, encadrer et éduquer de jeunes ouvrières qui représentaient alors l'essentiel du personnel de l'usine. On les logea dans la maison Saint-Antoine transformée aujourd'hui en appartements. Ces jeunes ouvrières furent ensuite remplacées par des sourdes-muettes. C'est autour de cette usine qui compta jusqu'à plus de 1000 salariés que naquit le quartier de Boussieu grâce aux citées construites par la famille Schwarzenbach pour y loger son personnel.

C'est dans cette ambiance et ce décor bien particulier de la cité, que Félix Debiez et sa femme Joséphine reprirent au milieu du 20^{ème} siècle une boulangerie tenue par le père de Félix. Située en face de la maison Saint-Antoine des sœurs de Sainte-Philomène et à côté de l'école communale. Félix développa bien vite le commerce pour y adjoindre une épicerie, un café avec 4 jeux de boules, et des activités agricoles diverses. On ne s'inscrivait pas à «pôle emploi» à l'époque, il fallait bien se débrouiller à faire «bouillir la marmite» pour faire vivre sa famille ! Gabriel, André et Thérèse étaient les 3 progénitures de Joséphine et Félix. Gabriel l'aîné fut plus attiré par les activités agricoles. A 18 ans, son père lui confia 5 vaches et 2 génisses ainsi que la culture de quelques terres. Gabriel

développa rapidement le cheptel et les terres pour en faire une exploitation agricole viable. Il élevait aussi des cochons qu'il revendait pour la plupart à son voisin charcutier. Les 2 commerces n'étaient séparés que de quelques dizaines de mètres. Les «pauvres cochons» étaient emmenés à pied de la boulangerie à la charcuterie. Quel triste sort pour ces pauvres quadrupèdes ! Son frère André, aujourd'hui disparu secondait Félix dans son activité de «boulange». Quant à Thérèse, elle aussi disparue, elle aidait naturellement sa mère aux multiples activités qu'engendraient l'épicerie et le «bistrot», le travail ne manquait pas.

C'est ainsi que Gabriel grandit et s'épanouit dans cette famille aux multiples activités. Quand il fut en âge de s'émanciper, Félix lui permettait d'utiliser la voiture familiale le dimanche afin de se divertir un peu après le dur labeur de la semaine. Au volant de la traction, souvent accompagné de ses copains Albert et Pierrot, Gabriel «écumait» les vogues et bals des villages alentours. En 53, la «fine équipe» rencontra des jeunes filles de Vèzeronce dans une vogue des environs. L'une d'elles, friande de choux à la crème, en apprenant que Gabriel était fils de boulanger lui fit promettre de lui ramener la semaine suivante ces délicieuses pâtisseries. La semaine suivante, en compagnie de ses acolytes, Gaby mit le cap sur Vèzeronce. Il acheta au passage quelques choux à la crème chez son cousin qui était pâtissier à Ruy car Félix ne faisait pas de pâtisserie. Mais hélas ! (ou plutôt heureusement), le GPS n'existait pas à l'époque, et nos compères se perdirent dans la campagne environnante. De guerre lasse, ils décidèrent de faire demi tour dans la cour d'une propriété. Comme par hasard, une charmante jeune fille, fille du propriétaire des lieux, un meunier, se trouvait là. Finalement, la jeune fille hérita des choux à la crème, et le dimanche d'après, Gaby ne put s'empêcher de retourner à Vèzeronce, pour s'assurer que la belle inconnue avait bien



digéré ses choux, quoi de plus logique ! Elle s'appelait Françoise. Ce qui devait arriver arriva, la jolie fille du meunier épousa le séduisant fils du boulanger. Ca ne s'invente pas, mais que l'histoire est belle, un vrai conte de fée ! Ils ont eu 6 enfants : Jean-Marc, Thierry, Monique, Jacky, Sylvie et Patrick, 14 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants. Ils coulent maintenant bien entourés une retraite heureuse à Boussieu dans leur commerce transformé depuis bien longtemps en confortable logement.

Lorsqu'on demande à Gaby ce qui a changé à Boussieu depuis son enfance, il évoque cette « grande famille » que formait alors la communauté des habitants du quartier. Tout le monde se connaissait, tout le monde s'entraidait, ce qui n'empêchait pas les «engueulades». Il se souvient aussi avoir fait la police pour «virer» du café les «poivrots» qui s'incrustaient le soir sans se soucier de l'heure. Françoise se rappelle des jardins de la cité qui nourrissaient les familles. L'odeur du fumier de vache qui amendait la terre n'incommodait alors personne. Elle se souvient aussi de la tranquillité à conduire les vaches au parc. Tous deux, parlent avec nostalgie de ces jeunes qui se réunissaient en soirée devant la boulangerie, juste pour le plaisir, sans bruit et sans casse. Ils y virent apparaître les premiers Solex, «les bolides» de l'époque. Il y eut aussi la première Simca aronde P60 de Gérard, elle faisait rêver tout le monde. Ils regrettent les bruits et les odeurs d'antan, ceux de la ferme, ceux de la boulangerie et du bon pain de Félix, mais aussi, le fumet des gratins, des rôtis et autres tomates farcies qu'apportaient les habitants de Boussieu, et que Félix acceptait gracieusement et avec plaisir de laisser mijoter dans son four en fin

de journée. Par contre, ce que ne regrette pas Gaby, c'est d'avoir acheté des choux à la crème à son cousin de Ruy un beau dimanche matin de 1953 !!! Allez savoir pourquoi !!!

Merci à Françoise et Gaby de nous avoir si bien reçu dans leur «cocon» pour évoquer leurs souvenirs

Propos recueillis par Guy HYVER



Félix (au centre) et Gaby (X) aux champs. Après l'effort, le réconfort



La chronique de Guy HYVER : C'était (pas) mieux avant

Il paraît que dans l'histoire de notre civilisation, le phénomène a toujours existé. C'est naturel, c'est quasiment automatique, et même, plus on avance, pire c'est ! Mais quoi donc me direz-vous ? Tout simplement, l'acceptation par l'homme, de son vivant, des changements et des progrès réalisés par ses successeurs des générations plus jeunes. Ainsi, les derniers spécimens vivants de l'ère paléolithique, tout fiers d'avoir inventé la pierre taillée critiquèrent les premiers spécimens de l'ère néolithique qui avaient l'outrecuidance d'inventer les métaux. «Que diable sont-ils allés inventer ces satanés métaux, la pierre allait très bien». «Ils vont nous introduire la rouille et les oxydations de toutes espèces» disaient-ils! A bien y réfléchir, ils n'avaient pas tort. Même chose pour les derniers spécimens vivants de cette ère néolithique qui critiquaient autant que faire ce peut les premiers spécimens de l'antiquité qui n'avaient rien trouvé de mieux que d'inventer l'écriture. «Ca y est» hurlaient-ils «on ne va plus rien y comprendre et ils vont nous inventer la grammaire, les conjugaisons et les fautes d'orthographe. On se débrouillait bien avec les dessins». Ils n'avaient pas tort non plus. Enfin, de tous temps, l'homme mûr, a critiqué l'homme moins mûr pour ses inventions, ses progrès, ses us et coutumes modernisées, ses modes, et ses réformes

en général pour utiliser le mot en tête du «hit parade» de la «com».

Cet été, nous étions invités à une «pendaison de crémaille». Après un apéritif (avec modération) bien achalandé, la maîtresse de maison nous signifia de passer à table pour déguster un buffet gargantuesque. Chacun pris une assiette, alla se servir, et rejoignit l'immense table commune, bien à l'ombre sous un chapiteau. Le hasard fit que nous nous trouvions à côté de gens que nous ne connaissons pas, un grand-père et son petit-fils, eux même face à face. Le grand-père d'un âge bien mûr, et le petit fils d'une petite vingtaine d'années tout heureux de se rencontrer là, entamèrent alors devant leurs assiettes copieusement garnies de diverses salades et charcuteries, une conversation fort intéressante et imagée.

Le GP : Tu sais Steve, je suis content de te retrouver ici, il y a tellement longtemps que je ne t'ai pas vu. Pourtant, nous habitons à 4 kilomètres l'un de l'autre, tu pourrais venir me voir plus souvent. Comment ça va, tu n'es pas malade au moins ?

Le PF : Ca va bien Papy, toi aussi tu as l'air d'être en pleine forme. Tu sais, c'est pas facile pour moi d'aller te voir, la semaine je suis à l'école, et le week-end papa a toujours besoin de sa voiture. Et puis j'ai du boulot et je vois aussi un peu les copains et les copines. Le lundi est vite là !



Le GP : Oui d'accord, mais avec le superbe VTT que tu as, tu pourrais bien t'enfourcher de temps en temps pour venir me voir. Tu sais moi quand j'avais ton âge il n'y avait pas de transports scolaires. J'habitais à 5 kilomètres de l'école, ça me faisait donc 2 allers et retours dans la journée soit 20 kilomètres. En plus, je n'avais pas un vélo comme le tien. C'est mon grand-père qui me l'avait monté de bric et de broc avec des pièces ramassées par ci par là. Je n'avais même pas de dérailleur, il n'y avait qu'une vitesse.

Le PF : Oui, bien sûr, mais on ne peut pas comparer ton époque et la mienne, moi je m'en sers de mon VTT pour aller «m'éclater» dans les collines alentours avec mes copains. J'ai 18 vitesses et des suspensions avants et arrières, c'est génial. On emmène notre sac à dos et après on fait «la teuf».

Le GP : oui, c'est justement, tu pourrais bien venir me voir de temps en temps, mais c'est quoi la teuf ?

Le PF : Mais c'est la fête Papy, il faut mettre ton logiciel à jour, le vocabulaire évolue. Après, on prend une bonne douche et on est «nickel» pour aller en boîte refaire «la teuf»

Le GP : Vous ne faites pas des cochonneries au moins ? et puis vous ne prenez pas des produits illicites ? Souvent je pense à toi, on voit tellement de choses maintenant.

Le PF : «T'inquiète» papy, c'est pas 2 ou 3 canettes et un petit

«pétard» qui vont nous faire du mal. C'est occasionnel, en écoutant de la musique, ça passe bien ! Et puis, ça nous donne du pep's pour aller draguer les meufs. Le plan parfait !

Le GP : Mais c'est pas possible ça, je vais en parler à tes parents. Que tu « dragues les meufs » comme tu dis c'est de ton âge, mais pour le reste je ne suis pas d'accord. Mais dis moi que s'est-il passé, tu as toute la nuque rasée avec une grosse touffe à la cime du crane, ton coiffeur est tombé en panne de tondeuse ?

Le PF : Mais non, c'est «génial» cette coupe. D'abord, tu peux parler toi Papy, j'ai vu tes photos quand tu étais jeune, tu avais les cheveux coupés en brosse et tu portais une culotte courte avec des bretelles.

Le GP : Je ne sais pas qui t'a fait voir ça, mais on était tous comme ça à cet âge, et on était bien content d'avoir une culotte à se mettre sur les fesses. Il n'y avait pas de marques et on se contentait de ce qu'on nous donnait. D'ailleurs, ça devait être ma culotte du dimanche pour qu'on me prenne en photo.

Le PF : Tu sais, j'en ai vu d'autres de tes photos, une à cinq ans où tu étais en «barboteuse et une où tu avais des pantalons «golf», comme Tintin au Tibet. Tu crois que c'était «classe» ?

Le GP : Oui, mais c'était comme ça, la jeunesse n'avait pas encore pris le pouvoir. En parlant de pantalon, es-tu tombé de vélo ? je vois que ton jean est tout déchiré au genoux et sur les cuisses.

Heureusement que tu ne t'es pas fait mal ! Mais tu aurais quand même pu le changer ce jean pour venir.

LE PF : Décidément Papy, tu me dis «des trucs de ouf», mais non je ne suis pas tombé, c'est «tendance» les jeans déchirés, ça coûte même «un bras», maman ne voulait pas me l'acheter. Trop cher pour acheter des trous disait-elle, mais elle a vu que ça m'avait tellement «gavé» qu'elle me l'a acheté quand même.

Le GP : Mais c'est pas possible ça, vous marchez sur la tête. Nous, s'il nous arrivait de déchirer un habit neuf, d'abord, on s'en prenait une bonne, et il y avait toujours une tante ou une grand-mère qui se proposait pour faire «une reprise» qui se verrait le moins possible. Quand il fallait les remettre, on avait «la honte». Mais, au dessus de ta boucle, je vois que tu as quelque chose qui dépasse de l'oreille, c'est quoi ?

Le PF : Ben ! c'est mes écouteurs «bluetooth» pour écouter mes «playlists», c'est plus «cool».

Le GP : Je ne comprend rien à ce que tu me dis Steve, mais je ne suis quand même pas idiot ! Tu ne vas pas me dire que tu écoutes de la musique pendant qu'on discute ?

Le PF : Mais «tu es borné grave» Papy, bien sur que j'écoute de la musique en te parlant, tu devrais faire la même chose, il paraît que ça adouci les mœurs.

Le GP : J'ai déjà du mal à te comprendre, tu parles comme une mitrailleuse, tu avales toutes les syllabes, en plus tu me parles à moitié en javanais. Alors si j'écoutais de la musique

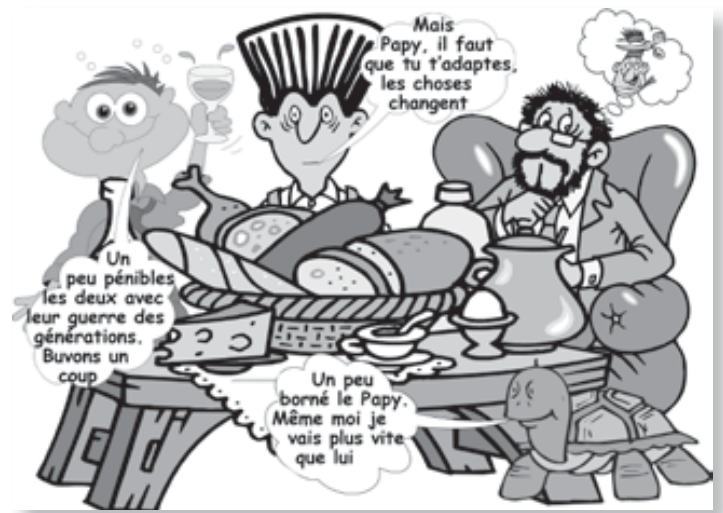
en même temps j'aurais bien les neurones «courcircuités» ! Mais que vois-je ! En plus tu pianotes sur ton téléphone portable. Mais je rêve !

Le PF : Mais non Papy, tu ne rêves pas, je «twitte» avec un pote depuis le début. Il faut que tu comprennes que nous les jeunes, nous avons des cerveaux «multitâches». On peut faire plein de choses en même temps. C'est très pratique et on gagne un temps fou. Tu devrais essayer !

Le GP : Pitié, pitié, je ne me vois pas du tout en train de faire tout ça à la fois. Et tu vois, je vais te dire : ça ne me fait même pas envie. Quand je mange, je mange. Quand je discute, je discute. Quand j'écoute de la musique, j'écoute de la musique. Quand je téléphone, je téléphone. Et puis, là, ton cerveau multitâche, il est sursaturé. Tu ne vois même pas que depuis qu'on discute, la petite, comment dis-tu, «la petite meuf» qui est au bout de la table elle te dévore des yeux. Tu sais, à mon époque avec nos cerveaux monotâches, il y a longtemps qu'on aurait conclu ! Mais je vois aussi qu'un tatouage dépasse de ton tee shirt !

Le PF : Ah oui papy ! Une vraie merveille, c'est un magnifique lion debout sur ses pattes de derrière. J'ai «bossé» deux ans pendant les vacances pour me le payer, j'en suis fier, il descend jusqu'au bas du ventre.

Le GP : Ca fait un peu tribal, c'est une drôle d'idée. Tu as pensé qu'en prenant de l'âge, tu allais aussi prendre une silhouette «façon Bibendum». Quand tes copines de l'EHPAD t'inviteront



dans leur chambre pour soit disant boire un café, elles vont bien se marrer les «meufs». Elles te demanderont ce qui t'a pris de te faire tatouer sur le torse un vieux chameau décrépî avec des bosses partout ! Tu seras moins fier.

Le PF : T'inquiète, elles seront de ma génération les «meufs», elles auront sur les seins des fleurs tatouées qui ressembleront aussi à des vieux cactus fanés pleins d'épines !

Le GP : Franchement, on dirait que ta génération se plaît à glorifier tout ce qui est moche et détestable

Le PF : Tu exagères Papy, parlons-en de «ton siècle des merveilles» : je te rappelle qu'il y a quand même eu deux guerres mondiales et des guerres coloniales qui n'osaient pas dire leur nom et que vous nommiez pudiquement «missions de maintien de l'ordre». C'était pas moche et détestable ça ?

Le GP : Ben, ben ! Vu sous cet angle ! Aller, viens, on va chercher du poulet et du rosbif.

Le PF : Oui, c'est trop génial le poulet et le rosbif avec du ketchup, c'est trop bon, j'en flippe d'avance.

Le GP : Avec du ketchup, beurk ? Tu veux sûrement dire avec de «la mayo». Décidément, tout fout le camp, je pense vraiment que c'était mieux avant. Mais essaie quand même avec ton cerveau multitâche de trouver un moment pour venir me voir. Tu dois bien pouvoir faire ça tout en faisant tout le reste à la fois. Peut-être même que si tu es dans un bon

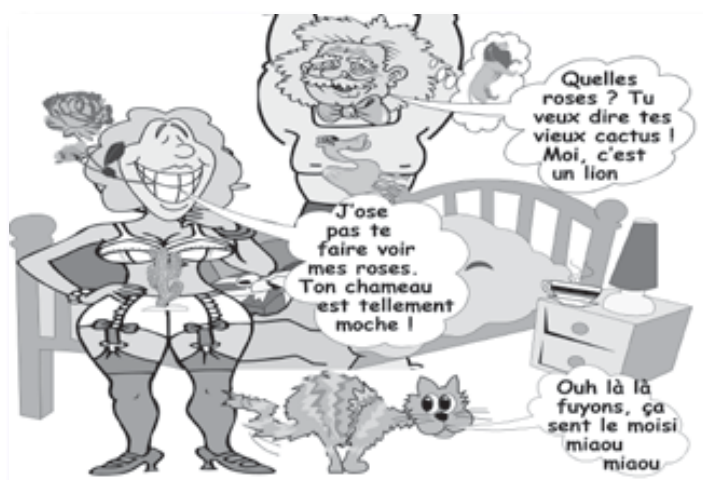
jour, tout en twittant et en écoutant ta playlist, tu pourras aussi faire mon jardin et la vaisselle de ta grand-mère ! Et puis tu sais il y a de jolies «meufs» à côté de chez nous.

La discussion s'arrêta là, le petit-fils haussa les épaules, marmonna quelques désapprobations incompréhensibles, puis une fois son assiette pleine de rosbif et de poulet recouvert d'une épaisse couche de ketchup, il choisit de s'installer à une autre place. Le grand-père avec son assiette de rosbif mayonnaise en sembla fort marri ! Il commença alors à nous parler de la pluie et du beau temps, histoire d'accuser les satellites, les fusées et les avions du dérèglement climatique et de nous dire «que c'était mieux avant»

Le dialogue avec son petit-fils fut cependant très significatif sur le «décalage» des générations que n'aurait certainement pas renié l'homme de Cro-Magnon dans le rôle du grand-père, et l'homme de Neandertal dans celui du petit-fils. Bien sûr, les thèmes et les centres d'intérêt abordés auraient été tout autres. Mais ils en auraient fait aussi, comme Steve et son grand-père probablement tout une (pré)histoire.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Si vous êtes dans ce cas de figure, que vous soyez Cro-Magnon ou Neandertal, essayez «d'arrondir les angles». C'est la seule solution pour éviter les «guéguerres» perpétuelles.

Guy HYVER



Etat civil de juin à septembre 2019

Naissances

- BOMPARD Florent, né le 20/06/19
- ERRAMT Dani, né le 08/07/2019
- SCHMITZ Sowan, Rocky, né le 19/07/2019
- GOEURIOT Mila, née le 28/07/2019
- BAGGI Mirza, né le 12/08/2019
- BELFIN Juliette, Danielle, Aline née le 23/08/19



Mariages

- DE ANNA Cyril Claude et LAMASSE Mélanie Lydie, le 22/06/19
- DOLIN Lilian, Max et GIBASSIER Stéphanie, Christine, le 29/06/19
- FAURE Julien Rémi et SIGNOL Elodie, Ginette, le 10/08/19
- BOISSIER Romain, Mohamed, Jean et TLOHI Aya, le 30/08/2019



Décès

- MOMO Martine, Jocelyne née CRESIÉ, le 11/06/2019
- SILVENT Monique, Eugénie, Joséphine, le 15/06/2019
- VIVILLE David, André, le 04/07/2019
- RIVOIRE Marcel, Lucien, le 11/07/2019
- MARTIN-PICHON Simone, Clarisse née BRIALON, le 18/07/19
- LETENEUR Eugénie Marie Joseph, le 10/08/2019
- LEROY Bertha Marie Marcelle Ghislaine, le 16/08/2019.



Chantier du stade : un point d'étape

La dernière réunion de chantier concernant la réhabilitation du Stade des Mûriers était importante, car il s'agissait de faire le point de tous les travaux préalables à la mise en place de la nouvelle pelouse synthétique. Toute une zone a donc été purgée par l'entreprise Gonin TP, avec une substitution de matériaux meubles, par des matériaux denses afin d'éviter à l'avenir les tassements différentiels qui ont été constatés dans le passé. Pierre Robin, le maître d'œuvre, précisait : «à ce jour, le calendrier est tenu, la pose de la pelouse artificielle demandera 3 semaines de travaux, le terrain devrait donc être remis aux footballeurs, au pire, dans la deuxième quinzaine d'août». Un délai confirmé par Jocelyn Coulet, responsable de Parcs et sports. Michel Rival, de son côté, rappelait «les subventions qui ont été obtenues pour réaliser ces travaux : 100 000€ de l'Etat au titre de la DETR, 100 000€ de la Région au titre des équipements sportifs, 70 000€ du département au titre des programmes du territoire Porte des Alpes, 50 000€ de la CAPI au titre du fonds de concours et 18 000€ de la Fédération Française de Foot, au titre du Fonds d'aide au Football Amateur, y compris une majoration pour la reconnaissance de club formateur de Foot Féminin du CSN, soit un total de 338 000€ sur un coût d'objectif de l'ordre de 540 000€ TTC.»

La cérémonie du 14 juillet

Michel Rival, le maire, et la municipalité avaient invité la population pour célébrer le 230ème anniversaire de la prise de la Bastille. Après le dépôt de gerbe de la municipalité par Michel Rival avec Lucie Pacini, membre du conseil municipal des enfants, suivi de la gerbe de la FNACA, et celle des pompiers, il a retracé cette page de l'histoire de France. Il tenu à dire que malgré de nombreuses revendications qui n'ont pas encore abouti, il restait encore beaucoup de Bastilles à prendre dans ce pays où il n'est pas toujours facile de vivre. Il a égayé ses propos par



plusieurs exemples en concluant que les plus grands mots : Liberté, Egalité et Fraternité ne sont pas toujours respectés et qu'il fallait rester vigilants

et aussi de ne pas oublier la déclaration des Droits de l'Homme qui sont parfois malmenés. Après l'appel aux morts, le chant de la Marseillaise et celui des Partisans, Jean Badin, président du comité FNACA local, a entonné un chant militaire. Pour terminer cette cérémonie la municipalité a offert le verre de l'amitié dans les locaux de la caserne des pompiers.



Dernière semaine pour les emplois jeunes

Pas moins de sept jeunes entre 16 et 18 ans avaient répondu à l'appel à projet lancé par la commission jeunes sur l'impulsion de Séverine Pontarollo, Conseillère Municipale Déléguée à la jeunesse. A l'issue d'un entretien d'embauche, l'ensemble des jeunes qui s'étaient présentés remplissait les conditions pour occuper cet emploi temporaire de vacances. « Nous avons donc décidé de retenir les sept candidatures, en leur proposant chacun une semaine. » précise Séverine Pontarollo. Six, ont travaillé dans le second œuvre du bâtiment, pour des travaux

de peinture à la Salle Pour Tous, qui avait besoin d'un bon coup de rafraîchissement, puis à la peinture des vestiaires du gymnase, qui du coup ont retrouvé leur couleur d'origine. Le septième s'est dirigé vers les travaux d'extérieur, propreté des rues et désherbage des massifs. L'accompagnement a été réalisé par Albert de Sousa, pour les travaux de bâtiments et par Ludovic Badin, pour les travaux extérieurs. Pour tous, cela a constitué un contact avec le monde du travail et l'occasion de se faire un petit pécule pour la rentrée.

De nouveaux containers pour le tri

La commission environnement, après l'arrêté municipal, vient de mettre en service quatre nouveaux containers rue Jean Moulin, en remplacement des anciens. Les nouveaux sont enterrés et beaucoup plus esthétiques et pratiques. Ils ont été implantés sur une pelouse. Les membres de la commission

environnement, Christian Beton, Paul Bonnaire et Gilles Gentaz se sont rendus sur les lieux après la fin des travaux dont ils ont été très satisfaits. Ils espèrent que ce lieu restera propre et que tous les usagers l'utiliseront avec un esprit civique et ne laisseront aucun déchet à l'extérieur.



Rencontre amicale autour du véhicule publicitaire

Les annonceurs qui ont acheté un espace publicitaire sur un véhicule utilitaire des services techniques de la commune avaient été invités à réceptionner ce véhicule et vérifier que leur publicité est bien à la place indiquée sur le contrat.

Le principe est qu'une entreprise de publicité met à disposition de la commune un véhicule financé par la vente des espaces publicitaires. La commune y trouve son compte puisque cela permet d'avoir un véhicule de plus et les annonceurs aussi puisque ce véhicule est toujours dehors, sur les routes de la commune ou de Bourgoin-Jallieu, quand un agent va s'approvisionner sur cette commune. Après quelques mots de remerciements de Michel Rival, le Maire, on terminait autour d'un verre en parlant de la vie des entreprises de la commune et des communes voisines.



Soirée de Nivolas

à la salle des fêtes à 20h30

**la CONCONCONFERENCE.
un cabaret loufoque et poétique
Vendredi 27 septembre**

**Théâtre : «Consécration»
présenté par la Bièvre du samedi soir
Samedi 12 octobre**

**«Magie» avec Hugo le magicien
Spectacle familiale
Vendredi 22 novembre**

**Concert avec MEX
pour la sortie de son 2^{ème} disque (Chanson française)
Samedi 14 décembre**

**Concert avec LES DES EN BULLES (chanson française)
18 janvier 2020**

VOUS AUSSI. DEVEZ-VOUS SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE !

**Le centre de secours de Nivolas-Vermelle recrute.
Retrouvez toutes les informations et conditions
d'engagement sur**

**www.pompiers.fr et sur www.sdis38.fr
Tél. 06 81 92 47 24**

Pour nous rejoindre, il faut avoir entre 16 et 60 ans et habiter sur le secteur de Nivolas-Vermelle, Méryrié, Sérezin-de-la-Tour, Succieu, Châteauvillain, Les Eparres, ou Éclose-Badinières.

L'école

*Elle nous absorbe depuis la plus tendre enfance
Cette école publique laïque et obligatoire
Elle est le témoin d'une société qui avance
En nous rappelant à une responsabilité notoire*

*Le souvenir d'une première école est inoubliable
Et les bambins photographiés à la maternelle
Avec leur belle tenue et un grand cartable
Donnent lieu, plus tard, à une réaction émotionnelle*

*Toutes sortes d'écoles suivent après le primaire
Mais ne provoquent pas toujours la même nostalgie
Bien que leur but est de développer le savoir faire
Ce qui prime d'abord c'est l'école de la vie.*

Henri ROBERT



**Judi 10 Octobre
au matin**

Collecte du textile et de vêtements usagés ou autres
Au profit des paralysés de France
Déposer les textiles dans des sacs fermés sur le trottoir, avant 8h

Merci de mettre vos noms sur vos boîtes à lettres

Quand on emménage on met son nom vite fait au stylo sur la boîte et puis quelques jours après, la pluie et le soleil aidant, on ne voit plus rien. Pensez à ceux qui vous cherchent et mettez votre nom lisible sur votre boîte à lettres.

Les adresses sont maintenant enregistrées par les différents organismes, pensez à bien mettre votre numéro dans la rue.

Pour ceux qui n'auraient pas fait leur changement, nous pouvons leur refaire une attestation d'adressage.

Merci pour les facteurs qui vous trouveront plus facilement.

La collecte du sang en nette hausse

Ce mardi 16 juillet la collecte de sang s'est tenue à la salle des fêtes de la commune. Malgré la date, en plein mois de juillet, cette collecte a été en hausse avec 71 prélèvements, dont 17 nouveaux qui ont donné leur sang pour la première fois à Nivolas. Les donateurs pour cet acte de générosité venaient de Nivolas-Vernelle,

mais également de communes voisines. Au cours de cette séance, le maire Michel Rival a eu le plaisir d'accueillir le groupe de motards berjalliens qui a fait le déplacement pour la troisième fois. Pour Colette Deroux-Dauphin, la trésorière de l'amicale, c'est une excellente collecte



pour un mois de juillet. A noter que la précédente n'avait accueilli que 42 donateurs.

Don du Sang - Mercredi 16 octobre de 15h45 à 19h15 à la salle des fêtes

Journée de détente avec l'Amicale du Don du sang

Comme chaque année, c'est dans une ambiance familiale que l'Amicale du Don du Sang s'est retrouvée à la Salle Georges Savary autour d'un bon repas préparé par le traiteur local. Vu la température, dessert et café se sont poursuivis sous les ombrages de la place, avant de passer un moment de détente autour de la pétanque ou des jeux de cartes. Alain Guerrier, le Président, rappelait que le prochain rendez-vous sera la collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang, le mercredi 16 octobre de 15h45 à 19h15, à la Salle des Fêtes. Une collecte importante, car les besoins de sang augmentent avec la période des vacances.



Le Val d'Agnay se lève pour défendre la Poste de Nivolas



En ouvrant la réunion publique pour la défense de la Poste, Michel Rival, le Maire remerciait les habitants nombreux, usagers de la Poste, qui avaient fait le déplacement pour venir manifester leur attachement à ce service public. Le Foyer Municipal était bien garni puisqu'il fallut rajouter des chaises à plusieurs reprises. A la tribune, avaient pris place, aux côtés de Michel Rival, Eugène Rey, Maire de Meyrié, Georges Durand premier adjoint de Châteautilain, Noël Suchet, adjoint des Eparres, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe de Nivolas-Vermelle. En effet, la Poste de Nivolas-Vermelle, dessert, certes le village, mais également tous les villages du Val d'Agnay, qui du coup se

sont sentis concernés par la menace annoncée par les responsables de la Poste. C'est donc 7 communes représentant près de 10 000 habitants qui sont desservies, évitant à la population d'aller sur Bourgoin-Jallieu, saturant encore un peu plus la RD 1085.

C'est d'ailleurs sous cet angle qu'Eugène Rey abordait le problème, déclarant qu'au «moment où le gouvernement annonce qu'il veut rapprocher les services publics de la population, il est incompréhensible qu'on réduise un accueil de proximité».

Michel Rival rappelait que la Poste envisage de réduire les horaires à 12h d'ouverture par semaine, sans ouverture le samedi matin, autrement dit, des horaires qui ne permettront pas aux personnes qui travaillent d'aller à la Poste. Ce serait du coup, une marche imparable vers la fermeture du bureau et son transfert vers un Relais Poste

Commerçant, un point de contact qui rend le service pour le courrier et le retrait des instances, mais ne permet pas toutes les opérations postales.

Séverine faisait part de son expérience : « Il y a un Relais Poste dans ma commune, mais je viens à la Poste de Nivolas, où on peut se garer facilement et où je suis accueillie par un agent compétent, qui me donne les bons renseignements. »

La grogne s'exprimait également par rapport à toutes ces démarches qu'on doit maintenant faire par Internet, sans aucune présence humaine, alors que plus du quart de la population se sent complètement larguée par rapport au numérique.

Il était donc décidé de poursuivre la pétition jusqu'à début juillet. On peut retirer les imprimés en Mairie de Nivolas et y déposer les signatures. Les communes du Val d'Agnay adopteront une délibération pour s'opposer à la réduction des horaires et une intervention sera faite auprès de la députée.

BEE API
Association

BEE API Association propose une série de 6 ateliers, au Foyer, Nivolas Vermelle (38). Les samedis 10h/11h15

5 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2019 et 18 janvier, 15 février, 14 mars 2020

«Eveil des sens et respiration»

Un moment pour vous pour affuter vos sens et goûter pleinement à la vie développer votre respiration afin de réguler vos émotions et accroître votre énergie

Inscriptions : 06 33 05 82 91

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

8 - 1968 La première ambulance

Dès le début de l'année 1959 les sapeurs Nivolésiens se forment au secourisme afin de pouvoir répondre aux nouvelles interventions qui peu à peu viennent s'ajouter à la mission première de lutte contre les incendies. En 1960 tous seront secouristes après avoir suivi une formation auprès de la protection civile de Grenoble. L'augmentation du trafic routier et par là même du nombre d'accidents de circulation sont à l'origine des normes de sécurité routière à la fin des années 50 ainsi que les premières ambulances en 1960. A Nivolas comme dans la plupart des corps de sapeurs-pompiers la question se pose rapidement, comment faire face à ces nouvelles missions ? Le corps est alors communal et n'est financé que par la commune. La première ambulance est située à Bourgoin et tous les sapeurs berjalliens sont des volontaires. Le corps nivolésien va décider avec l'aval du conseil municipal et de son maire G.PELLET de s'équiper d'une ambulance. L'amicale des pompiers va donc se mettre en quête d'un véhicule d'occasion car malgré beaucoup de bonnes volontés les moyens financiers sont limités. Les recherches vont aboutir en 1967 par l'achat d'un

TUB Citroën dont le propriétaire C. DEMAILLE charcutier à Curtet veut se séparer. Ce véhicule a l'avantage d'être semblable à celui des pompiers de Bourgoin, plusieurs sapeurs nivolésiens vont alors relever scrupuleusement toutes les dimensions de cette ambulance, et ensuite se lancer grâce aux compétences de plusieurs d'entre eux (H.Boyer, A.Goyet, J.Badin, Jh.Durand...) dans la réalisation de ce véhicule. L'aide d'industriels et d'artisans locaux (Doyeux, Paillet, Cestion) qui emploient des pompiers sera très précieuse pour la réalisation de ce projet. Terminée pendant les grèves de mai 1968 sa mise en service aura lieu en Juin 1968. Cette ambulance restera en fonction jusqu'à son remplacement par un véhicule neuf en 1976. La réalisation de cet engin qui peut aujourd'hui paraître «folklorique» est à replacer dans le contexte de l'époque, (*l'hôpital de Bourgoin n'avait pas de service d'urgence, encore moins de SMUR, pas de liaisons radios, et bien sûr pas de téléphone portable*) l'équipement spartiate qui correspondait aux normes de l'époque peut aujourd'hui paraître désuet, mais il permet de mesurer le chemin parcouru et l'évolution du matériel.

A suivre - P.Goyet

Sources : archives pompiers Nivolas /archives municipales de Nivolas



Pompiers 1975



Pompiers 1974



Ambulance TUB en 1969

Le Fauteuil club

L'association LE FAUTEUIL CLUB fait sa rentrée le mardi 1er octobre 2019 de 9h00 à 17h30 à la salle Georges Savary de Nivolas située à côté de la Poste. Son activité est l'enseignement du savoir-faire du tapissier d'ameublement à destination des particuliers, c'est à dire la restauration et la réalisation des garnitures de sièges.

Les cours sont encadrés par un professionnel, ils ont lieu dans la salle Georges Savary tous les mardis et durent 4 heures, soit le matin de 9h00 à 13h00, soit l'après-midi de 13h30 à 17h30.

Le prix est de 4,50 Euros par heure soit 18 Euros les 4 heures. Tout le matériel et les outils nécessaires pour un bon travail sont à disposition sur place.

Alors si vous avez le goût pour la décoration, si vous aimez les tissus et les différents styles de mobilier, plutôt que de jeter vos vieux fauteuils, venez apprendre avec nous toutes les techniques qui leur redonneront une deuxième jeunesse et en laissant libre cours à votre imagination, vous pourrez créer une pièce unique qui vous ressemble. Il reste 2 places disponibles pour l'année 2019-2020.

Renseignements sur place le mardi à la salle Georges Savary à partir du 1er octobre 2019 ou sur internet : le.fauteuil.club.isere@gmail.com

La ludothèque hors les murs

Cette année encore le Centre social de la CAF, la Cité des Familles propose un certain nombre d'animations en direction des familles et des enfants. Parmi celles-ci, la décentralisation de la ludothèque est toujours bien accueillie dans les communes où elle s'installe. En effet, les enfants de ces communes, voire de quartiers éloignés de Bourgoin-Jallieu ne fréquentent pas la ludothèque, c'est pourquoi celle-ci décide d'aller au-devant d'eux. A Nivolas-Vermelle, elle a été bien accueillie et les enfants du Centre Aéré ont

pu découvrir de nouveaux jeux, comme les nounous qui étaient venues avec leurs enfants. A l'intérieur du Foyer, comme sous les arbres de la cour, de nombreux jeux avaient été disposés et ont été bien utilisés.



Téléthon - Samedi 7 décembre à la salle des fêtes

La fête au village entre canicule et orages

Pour l'édition 2019 de la fête au village le CSN, club de foot, a su garder la tradition tout en renouvelant complètement le cadre et le contenu de cette manifestation familiale. Si on a retrouvé le concours de pétanque qui a mobilisé plus de cinquante doublettes l'après-midi, est venu s'ajouter un tête à tête le matin avec plus de trente inscrits. La grande innovation de la journée était le spectacle équestre qui a permis d'apprécier des dressages de magnifiques chevaux et des démonstrations de voltiges équestres présentées par le Centre Equestre de Pommier de Beaurepaire. Des démonstrations qui ont enthousiasmé le public. Et surtout une multitude d'activités qui ont tenu en ha-



leine tous les participants. Pour les plus jeunes, canicule aidant, le toboggan-tunnel d'eau eut un franc succès et certains adultes n'hésitèrent pas à s'élancer dans quelques glissades rafraîchissantes, tandis qu'une dizaine d'équipes de 4 jeunes se rencontraient dans un tournoi organisé sur le city stade. Que citer encore parmi ces animations multiformes, le quizz où les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants

avaient préparé des questions sur la connaissance du village, les démonstrations de danse en ligne par Country-Star, le groupe de country nivolaisien, l'apéro aux couleurs et aux saveurs de la Réunion, le Quizz de reconnaissance des airs joués par la Fanfare Pena 38 Tonnes. En somme un vrai tourbillon faisant oublier la canicule se terminant par la paëlla préparée sur place, mais où un orage, heu-

reusement de courte durée est venu perturber les repas. Et passant à travers les gouttes, le feu d'artifice put être tiré, avec un peu d'avance vu la concurrence des éclairs qui zébraient le ciel. Une organisation remarquable due à Dylan Rahis et Didier Bel, deux responsables du CSN, qui ont su mettre en mouvement, sans aucun couac plus de cinquante bénévoles.



Le jury des maisons fleuries a délibéré

Pour le concours des maisons fleuries, pas d'inscription préalable, puisque ce sont des membres de la commission environnement-fleurissement qui commencent à repérer les maisons qui seront soumises au jury. Celui-ci, comme les années précédentes était composé de trois élues d'Eclos-Badinières, de Châteauvilain et de Succieu, ainsi que d'une personnalité reconnue pour ses compétences dans le domaine

du fleurissement, Denise Fréchet, qui a mis en place un jardin très varié autour de l'église de Vermelle. Les maisons avaient été classées en deux catégories, les maisons avec jardin fleuri, visible de la rue, car c'est la règle du concours des maisons fleuries, le jury ne doit pas rentrer dans la propriété, mais statuer en fonction de ce qui se voit de la rue. Deuxième catégorie, les balcons et façades fleuries. Il faut reconnaître qu'entre



le printemps glacial et la canicule du mois de juin, le fleurissement s'est avéré moins généreux que les années précédentes, mais le jury a tenu compte de ces conditions particulières.

Exposition de Peinture et de Raku

avec Jacqueline Anselme artiste-peintre et sa fille Isabelle Anselme Bertrand avec ses œuvres de raku

Du 7 au 29 septembre à l'Eglise de Vermelle

Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

Après un temps fort au début des Saisons de Vermelle 2019, la poursuite des manifestations s'est bien déroulée malgré la forte canicule de l'été :

La Nuit des Eglises avec la venue de l'artiste peintre Thierry Lambert, compagnon de route et illustrateur (pour Michel Butor)

Une nocturne exceptionnelle a eu lieu le samedi 29 juin jusqu'à 22h et le dimanche toute la journée pour faire découvrir au public le riche patrimoine avec des visites aux chandelles et la superbe exposition sur le thème «croix et symboles» dans des œuvres et créations uniques spécialement conçues pour l'église de Vermelle. Cet évènement annuel permet aux communautés chrétiennes de mieux connaître et faire vivre leur église. Messe de l'Assomption le jeudi 15 août. Cette célébration est animée par le chœur St Romain de Vermella, suivie par de nombreux paroissiens, avec la procession de la statue de la Vierge Marie portée par quatre fidèles jusqu'au promontoire. C'est un lieu de pèlerinage marial qui perpétue depuis de nombreuses années cette tradition.

Pour clôturer les Saisons de Vermelle, une grande exposition de peinture et de raku se tiendra du 7 au 29 septembre, avec Jacqueline Anselme artiste-peintre et sa fille Isabelle Anselme Bertrand avec ses œuvres de raku. Ces deux artistes participent aux Journées du Patrimoine les samedi 21 et dimanche 22 septembre, organisées par la D R A C (Auvergne-Rhône-Alpes)



Douze créations shaman christique pour la nuit des églises

Thierry Lambert, artiste d'une grande qualité, exprime dans une peinture unique, son espace intérieur. Ses thèmes de prédilection sont les shamans, ces sorciers, mi-humains, mi-végétaux luxuriants qui établissent un lien entre les hommes et la nature. Pour la nuit des églises de Vermelle, ses shamans se sont christianisés pour reprendre des thèmes bibliques très forts, dans lesquels on retrouve les poissons, les serpents, l'eau, les oiseaux. Sa méthode de travail, laissant son stylo organiser les formes avant de saturer ses espaces avec des pastels aux couleurs éclatantes enchantent les visiteurs. Thierry Lambert n'hésite pas à refaire la visite des douze bannières, comme les douze apôtres, afin de permettre à chacun d'entrer dans son espace



intérieur. Gilles Thorand, Conseiller artistique de l'Association, rappelle que Thierry Lambert, est également poète et a illustré des ouvrages comme ceux de Michel Butor. Ses œuvres sont répertoriées au Musée d'Art Brut de Lausanne



ALEP Arts et Culture

Dans la salle des fêtes :

Ateliers Théâtre : Vous avez de 6 à 99 ans, vous aimez le théâtre, l'ALEP Arts et Culture vous propose une pratique à travers 2 ateliers : Le lundi de 17h15 à 18h45 pour les enfants et de 19h00 à 20h30 pour les ados et adultes. Les ateliers sont animés par Sabine Vasselin, comédienne et metteuse en scène. Pour toute information contacter : Graziella Bertola-Boudinaud 04.74.27.99.58

Dans la salle Georges Savary :

Atelier Dessin : Le cours de dessin reprend le lundi soir de 17h15 à 18h15, animé par Christian Belzung. Que vous soyez débutant ou initié, si vous souhaitez dessiner, n'hésitez pas à franchir la porte.

Atelier Peinture : L'atelier Peinture reprend, Le lundi soir de 18h30 à 20h30, encadré par Christian Belzung. Vous souhaitez découvrir la peinture ou approfondir une technique, il reste des places.

Pour toute information contacter : Christian Belzung : 04.74.28.46.22
ou Andrée Barbier : 04.74.27.93.01



Du côté de la bibliothèque...

Durant la période estivale, l'équipe de la bibliothèque a procédé à quelques aménagements des rayons de la bibliothèque. Désormais un coin lecture (en cours d'amélioration) sera destiné également aux adultes entre les magazines et les bandes dessinées. Les plus jeunes auront leur espace de lecture et de travail entouré des documentaires leur étant destinés. N'hésitez pas, lors de votre prochaine venue, à nous demander des renseignements concernant ces changements.

La bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle vous propose, avec l'aide de la MDI, l'Appli Hour jusqu'au 30 octobre 2019. Vous découvrirez des applications sur tablettes.

Du 20 septembre au 20 octobre 2019, vous pourrez apprécier le travail d'Isabelle Groussol et de Luis Henriquès lors d'une exposition

Peinture et Photo.

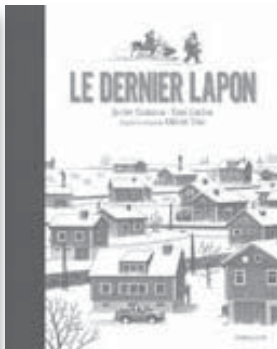
Par la suite nous recevrons une exposition de la MDI sur différents illustrateurs.

Nous finirons l'année avec une exposition d'inspiration japonaise par Lionel Indelicato, artiste multisupport.

Vendredi 18 octobre à 19h30 n'oubliez notre rendez-vous annuel des contes en pyjama avec Marie Dragic.

Nous vous rappelons que la bibliothèque participe à la 2ème édition du Prix Bulles de sang d'encre, en partenariat avec la librairie «Les Bulles de Vienne», la sélection des 5 bandes dessinées est à disposition. Les votes ont lieu jusqu'au samedi 2 novembre 2019.

Bonne rentrée à tous !



Contes en pyjama avec la bibliothèque - Vendredi 18 octobre à 19h30 dans la salle du périscolaire

Au fil de l'eau et au fil des jours...



L'atelier écriture de la bibliothèque municipale, proposait ce vendredi soir son apéro lecture annuel ... Cette année, les photos de l'Agny, de Luis Henriquès, photographe du collectif Noir d'Argent, habillent les cimaises accompagnées des Haïkus produits par l'atelier d'écriture. Au cours de cette rencontre, les

écrivains ont partagé la lecture de leurs textes écrits au fil de leur rendez-vous depuis octobre 2019. Ces textes ce sont les Haïkus inspirés par les photos de Luis. Ce sont aussi des textes qui donnent vie aux objets, des lettres imaginées de poilus, des histoires diverses. Si le public

était moins nombreux que les autres années il savoura aussi bien les mots que les gourmandises offertes à la suite de la lecture. Une belle soirée amicale ! L'exposition des photos et des Haïkus est visible à la bibliothèque tout le mois de juin aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Quelques perles
de l'atelier
d'écriture :

Mandrouillage : Nom masculin. Dessin représentant des gribouillages en forme de têtes de singe, réalisé sur du papier quadrillé. (Brigitte)

Passotru : Nom féminin. (1) Passoire circulaire pour arroser les carrés de carottes. (2) Coiffe aérée pur cerveau surchauffé. (Aline)

Rovtoner : verbe intransitif. Tourner en rond après un échec. (Graziella)

Les mangas

Bientôt la rentrée des mangas !!! Les cours commenceront comme chaque année le premier samedi d'octobre de 10h à 11h30. Je ne vous reparlerai pas de ce que sont les Mangas!!! Ils font aujourd'hui partie du quotidien des nouvelles générations!!! Je ne citerai que les plus connus Naruto, One Piece, Fairy Tales, Dragon Ball z... Le but de ce cours est d'apprendre à dessiner des mangas, les plus expérimentés choisissent leurs modèles. C'est aussi un lieu d'échange pour les passionnés de mangas ! Rejoignez nous ! Débutants acceptés à partir de 10 ans, sans limite d'âge ensuite... Il existe une page Facebook sur laquelle je poste tous les dessins des élèves. Adresse : cours de dessins mangas Nivolas-Vermelle. Il n'est pas nécessaire d'avoir Facebook vous pouvez consulter la page et même m'y laisser des messages en passant par le moteur de recherche Google. Pour tous renseignements 06 73 50 23 95 Les places sont limitées. Mangakalment votre !

Un second festival « Jeunes en scène » plébiscité !



Malgré ou grâce une météo très ensoleillée, la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle était comble pour applaudir de jeunes comédiens en herbe. Pour la seconde année, la commission Culture de Nivolas-Vermelle en partenariat avec l'ALEP Arts et Culture et l'association «De quoi j'me mêle» d'Eclosé-Badinières organisaient le 2ème festival «Jeunes en Scène» du Val d'Agny. Pour cet évènement ils ont invité à

les rejoindre l'association Plexus de Virieu et l'association Jaspier de Saint Jean de Bournay. Ces quatre ateliers théâtre de Jeunes présentaient leurs créations, fruits de huit mois d'expérimentation. De 14h à 15h, des ateliers ouverts à tous permettaient aux enfants de s'essayer au jeu théâtral. Plusieurs se sont découverts le désir de transformer cet essai pour la saison prochaine. A 16h, Les jeunes de l'atelier de Nivolas-Vermelle

ont transformé la salle des fêtes en tribunal et proposaient au public d'assister au procès de Madame Lachaise... La troupe du Val de Virieu, avec « Contes à rebours » a fait se rencontrer un petit chaperon rouge déluré, une blanche neige perdue, une belle au bois dormant difficile sur le choix de son prince charmant et bien d'autres héros de contes employés ici à contre-emploi. Les comédiens d'Eclosé-Badinières proposaient un imbroglio de situations conflictuelles et cocasses et ceux de Saint Jean de Bournay illustraient les déconvenues de Lino et Linotte, causées par leur étourderie. Ce sont de jeunes comédiens très investis qui ont surpris et enthousiasmé le public de la salle des fêtes. Après les rires, on a entendu de longs applaudissements. Bravo à tous ces comédiens en herbe !



Chorale en Plein Choeur



Concert de Noël

Chorales En Plein Chœur (Nivolas Vermelle)
et Continuo (Sermérieu)

Dimanche 15 décembre 2019 à 15h
à l'Eglise de Nivolas Vermelle



Vœux de la municipalité

Vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 à la salle des fêtes

Fin de saison pour les ateliers théâtre de l'ALEP Arts Et Culture



Samedi 15 juin 2019 dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle, les élèves de Sabine Vasselin ont présenté le fruit du travail d'une saison, deux pièces de théâtre où l'humour est à l'honneur. «Noces ferastu» de Joël Contival, proposait de nombreux rebondissements inattendus. «Pause Café» la dernière création de Sabine Vasselin pour les Nivolascars est un regard acerbe sur les relations entre collègues pas toujours très attentionnés. Les

élèves des ateliers de L'ALEP Arts et Culture se sont montrés très professionnels et ont été récompensés par de longs applaudissements. Le spectacle a enthousiasmé un large public.



Alep Plein Air

En cet été, nous avons encore découvert de beaux lieux dans nos montagnes environnantes ou un peu plus loin, comme la montagne du Luberon.

Un petit tour par la Chartreuse, Petit Som et Grand Som ou par le Vercors et son point culminant le Grand Veymont, La Tournette nous a offert un magnifique point de vue sur le lac d'Annecy et le Mt Blanc. Le refuge de l'Étandard a permis la découverte des lacs dans les Grandes Rousses...

Enfin de quoi nous ravir.

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : aleppleinair@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Rando semi-nocturne - Samedi 28 septembre

Circuit balisé 10 km avec ravitaillement - Inscription à partir de 17h30 salle des fêtes - Repas sur réservation

Hatha yoga énergie

L'association HATHA YOGA ENERGIE (Nivolais-Vermelle) propose des cours de Yoga pour adultes.

Reprise des séances le mercredi 11 septembre 2019

Deux séances sont programmées chaque semaine :

- Mercredi de 18h00 à 19h15
- Mercredi de 19h30 à 20h45

Vous souhaitez peut-être nous rejoindre. Deux séances d'essai vous sont offertes pour découvrir l'activité. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez contacter : Isabelle (trésorière) au 06 70 99 25 02 ou venir directement participer à une séance aux horaires indiqués. Adresse pour les séances : salle du périscolaire dans le bâtiment du restaurant scolaire de Nivolais-Vermelle.

A très bientôt !!! LE BUREAU

Importante réunion sur le chantier du Dojo

La Salle d'arts martiaux, programmée dès le milieu de l'année 2018 prend tournure et Alain Lelièvre, architecte avait convié toutes les entreprises afin de faire le point des travaux restant à accomplir afin de finir le bâtiment lors des

opérations préalables à la réception du chantier. Il reste encore quelques finitions que l'architecte a notifiées aux entreprises concernées, mais l'essentiel est terminé. Michel Rival, le maire rappelait que le premier à l'utiliser sera le club de Krav Maga qui organisera son stage international de rentrée, dès la fin du mois d'août. Puis, prendront possession des lieux, le judo, l'aïkido et le taïso. Ce sont donc près de 200 licenciés qui pourront trouver un local adapté que les clubs vont finir d'aménager en installant leurs tatamis courant août. Il est utile également de rappeler que pour une dépense

totale de l'ordre de 400 000€, l'État apportera une subvention de 58 820€ au titre de la DETR, la Région 69 000€ au titre du Contrat Ambition Région et le Département de l'Isère, 64 760€. Soit un total de subvention de 192 580€.



Basket Club Nivolas :

Basket Club de Nivolas, à l'aise dans leurs baskets...

Sous une chaleur étouffante, l'assemblée générale s'est déroulée le 30 juin dernier... Pourquoi une telle « datte » en pleine canicule? L'envie de palmiers... de siroter un petit verre de l'amitié et surtout de partager de bons moments lors des matchs parents contre enfants... Bref, une journée familiale très réussie ! Aussi, Stéphanie BILLARD, présidente du BCN, peut arborer un large sourire, vu les résultats prometteurs des équipes engagées dans les divers championnats, la saison dernière. Par ailleurs, de nombreux bénévoles sont venus renforcer l'équipe du BCN, nous les remercions pour leur engagement ! On peut, en effet, parler d'un

bilan sportif et associatif très flatteur. Les finances ont été maîtrisées à merveille : Michaël tranchant rapidement sur toutes les décisions et présentant un bilan positif rassurant. Côté sportif, les séniors filles (SFI) se sont classées 3ème en Pré-Nationale,



frôlant l'exploit d'accéder à la N3 (longtemps 2ème au classement) ... Bravo aux joueuses et à Gilles Carron ! L'équipe U15 a également réalisé de belles performances en accédant au pays des merveilles avec leur coach Alice, à savoir le championnat régional ! Bravo aux filles, ainsi qu'à Marc et Alice ! Bravo à toutes les équipes, aux entraîneurs qui se sont largement investis sportivement ainsi qu'aux parents, toujours fidèles pour soutenir leurs graines de champions.



C'est assez ? Mais non, CTC avec le BCPI !

Finie l'entente avec le club de Basket de Bourgoin-Jallieu (BCPI)... C'est assez, dit la baleine ?? Mais, non CTC !!! Une CTC, remplace l'entente de l'année précédente, il s'agit d'une Coopération Territoriale de Clubs. Le fonctionnement se rapproche de celui d'une entente puisqu'il s'agit de réunir les effectifs de 2 clubs afin de former un groupe « performance » dans chaque catégorie et ainsi de continuer à développer une mission de basket pour tous les niveaux de pratique. Et voilà, maintenant les 2 clubs réunis font trembler ceux de la région... Mais,

pour cela, Il est temps d'abandonner la planche de surf au profit de celle du panier... Adieu le filet de crabes, bonjour celui du panier !! Il sera précieux de regagner la confiance de notre Seigneur l'Anneau !!! Pour atteindre cet objectif, des stages de reprise ont été mis en place, la dernière semaine d'août. Travail, exigence, plaisir et cohésion comme leitmotiv ... Plus de 12 équipes seront gérées au sein du club cette année, car il y a toujours des incertitudes avec les jeunes catégories, qui s'inscrivent à la rentrée !

Nos déesses et dieux des gymnases vont prendre la pose pour un calendrier

Suite à la première réunion, de nombreuses manifestations sont prévues. Ces événements restent la principale source financière du BCN, sans compter l'énorme investissement des sponsors et partenaires, toujours très présents, à l'appel de Stéphanie. Nous les remercions très sincèrement. D'ailleurs, nous sollicitons une nouvelle fois leur générosité car deux nouveaux jeux de maillots seront imprimés en ce début d'année. Enfin, veuillez noter les futures manifestations, notamment la publication d'un calendrier avec nos graines de champions, une nouveauté pour le club! Le traditionnel loto aura lieu le 9 novembre cette année, venez nombreux !

Manifestations du Basket Club : à vos calendriers !

Grand Loto

Samedi 9 novembre au Gymnase

Vente de Calendrier

En décembre au club / au Gymnase

Arbre de Noël

En décembre au Gymnase

Tournée des Brioche

Samedi 14 mars 2020 au Village

Tournoi Jeunes

Samedi 11 avril 2020 au Gymnase

Ventes de Poulets

En mai 2020 au Gymnase

Assemblée Générale



Du liège pour la pelouse du stade des Mûriers

La durée de vie d'une pelouse synthétique est de l'ordre de la quinzaine d'années. «le Stade des Mûriers avait 16 ans et malgré un entretien régulier, la pelouse ne présentait plus les caractéristiques de souplesse nécessaires aux joueurs de tous âges» précise Michel Rival, le Maire. Il a été décidé de refaire la pelouse, mais comme entre temps, des notes un peu inquiétantes étaient sorties sur les billes de caoutchouc recyclé, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer le principe de précaution et de se tourner vers un remplissage avec des billes de liège

qui est un produit naturel, sans aucun composé chimique. C'est Pierre Robin, qui avait déjà réalisé plusieurs terrains en liège qui a été chargé de la maîtrise d'œuvre. Celui-ci déclare : «C'est une technologie différente qui est mise en œuvre, car on place d'abord une couche de souplesse de plusieurs centimètres d'épaisseur sur laquelle la moquette est déroulée. Les brins sont ensuite lestés avec du sable, comme avec la technologie utilisant du caoutchouc recyclé et la couche de jeu est constituée de liège broyé en



petites billes. La pelouse demande un peu plus d'entretien, mais sa durée de vie est donnée pour un temps un peu plus long.» Nous avons donc assisté à la dernière phase de mise en place des billes de liège et le terrain sera opérationnel dans le calendrier annoncé.



Du côté du GOLF

Comme chaque année désormais, notre amicale a accueilli les jeunes footballeurs et footballeuses de Nivolas ainsi que les enfants du centre aéré. Plusieurs membres de notre amicale étaient là pour donner les premières notions du swing.

La sortie à Faramans a été remise au programme ; après une matinée de golf intense, nous nous sommes retrouvés à l'ombre des arbres pour un déjeuner champêtre avec, au menu, les préparations gourmandes de chacun.

La journée à La Chapelle en Vercors a eu lieu courant septembre avec 16 participants. Ce déplacement étant un peu long nous sommes partis la veille afin d'être frais et dispo pour un départ « shot gun » dès 9h00. C'est une sortie à recommander à tous les golfeurs.



C'est au golf du Verger, au printemps que nous avons fait notre sortie 18 trous. Ce genre de journée permet à certains de découvrir des golfs qu'ils n'ont jamais faits.

Le doyen et fondateur de notre amicale a fêté ses 80 printemps. Nous lui avons réservé une belle surprise en débarquant plus de 20, chez lui. Une belle émotion...qui lui a fait passer une nuit blanche !

Nous pensons également souvent à l'autre fondateur, Philippe, dont la santé diminue.

Un petit mot également sur les vols et dégradations qui ont eu lieu en Juin 2018. L'enquête de gendarmerie est achevée. Le dossier a été transmis au parquet de Vienne.

Profitez tous du golf en automne. C'est à cette période que l'on score ! Bon Golf

Marc Chavanne

Judo Club

Le nouveau dojo est arrivé...

Le Judo club de Nivolas-Vermelle est très heureux d'accueillir les nouveaux et anciens judokas dans le nouveau dojo qui vient d'être livré fin août, pour le début de la saison 2019-2020. Nous remercions chaleureusement la municipalité de Nivolas-Vermelle et son maire, Monsieur Rival, d'offrir au JCNV et aux autres clubs d'arts martiaux de la commune la possibilité de pratiquer dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Dans le cadre du PEDT, un partenariat a été mis en place avec la commune afin de permettre aux enfants nés en 2010-2011 de pouvoir pratiquer le judo sur leur temps du périscolaire, le JCNV

venant récupérer les enfants au périscolaire. Nous rappelons que des cours de taïso sont également proposés pour les adultes et à partir de 15 ans. A l'origine pratiquée par les judokas comme exercices complémentaires, «cette préparation du corps» est ouverte à tous, permettant un renforcement musculaire, un entretien cardio-respiratoire, un assouplissement et une amélioration de l'endurance. Deux cours sont proposés à Nivolas Vermelle, animés par Chantal, le mercredi soir et le samedi matin. Les plus assidus peuvent également rejoindre le groupe du lundi et du jeudi soir, s'initier au jujitsu le mardi soir à Domarin.



horaires des cours

Baby-Judo 1 (2015)	Samedi 9-10h
Baby-Judo 2 (2014)	Samedi 10-11h
Poussins (2010-2011)	Mardi et Vendredi 17-18h
Benjamins (2008-2009) Minimes (2006-2007) Cadets (2005 - ...)	Mardi et Vendredi 18-19h
Mini-Poussins 1 (2013)	Mercredi 9h30-10h30
Mini-Poussins 2 (2012)	Mercredi 10h30-11h30
Taïso Adulte / Ado + 15ans	Mercredi 20h15 -21h 15 Samedi 11- 12 h



Des permanences sont tenues pendant les cours tout le mois de septembre. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : jcnv38@gmail.com. Nous vous attendons nombreux.



Quatre jeunes judokas nivolaisiens ont rencontré un champion d'Europe de Judo au tournoi international de Toulon le 15 juin 2019

Cette année, Nayati, Ethan, Lily et moi, nous avons participé au Tournoi International de Toulon les 15 et 16 juin 2019. Nous avons dormi sur des tatamis géants pendant deux nuits. Le samedi matin, la compétition a commencé, et nous avons fait de magnifiques combats mais sans réussir malheureusement à monter sur le podium. Le dimanche matin, nous avons rencontré le champion d'Europe Benjamin DARBELET et nous avons participé à un stage de judo avec lui. Le midi après avoir mangé une paella sur la plage, nous nous sommes baignés. Puis l'heure de repartir est arrivée.



Nous nous sommes promis tous les quatre de revenir l'année prochaine et de progresser pour pouvoir monter sur le podium.

Julie DIASPARRA, Judo Club Nivolas Vermelle

Stage de Krav Maga



Association Nivolas Aïkido

Saison 2019 / 2020 , le club d'AÏKIDO et de QI GONG vous propose deux activités complémentaires, un art martial et un art énergétique.

AÏKIDO

Pratique au nouveau dojo salle des sports.

Pierre MOGICATO et Gérald PIZZIGHINI assureront les cours d'aïkido **ADULTES** les mardis et jeudis de 19H30 à 21H00 au dojo.

Le cours des **ENFANTS** sera assuré par Pierre MOGICATO le jeudi de 18H à 19H15

L'enseignement sera assuré à partir de l'âge de 8 ans. Par le biais de cette discipline martiale japonaise, on apprend à canaliser l'énergie intérieure KI et à la diffuser à travers le corps. L'aïkido est un art martial de défense JAPONAIS. Vous apprendrez à maîtriser l'attaque de vos adversaires sans utilisation de force à mains nues ou avec l'utilisation d'armes en bois KEN , JO ou TANTO. Vous arriverez ainsi à mieux

gérer votre mental et la coordination de vos gestes. AÏKIDO est composé de 3 idéogrammes : AÏ pour l'union, DO pour la voie, KI pour l'énergie. Il n'y a pas de compétition en aïkido, mais des stages de formation organisés par la fédération FFAB.

QI GONG

Gérald PIZZIGHINI vous propose 2 séances d'exercices physiques de relaxation le lundi soir de 19H40 à 21H00 en cours avancé et le mardi soir de 18H00 à 19H15 en cours débutants et avancés, dans la salle située au dessus du local des pompiers sur la place face à la mairie.

Le cours se décompose en une demi-heure méditation et auto massage suivi de l'apprentissage de plusieurs formes de QI GONG internes ou externes et de diverses marches énergétiques. L'enseignement diffusé est issu d'une formation IEQG dirigée par le Dr Yves REQUENA. Les séries de QI GONG proviennent directement de

pratiques apprises sur place dans les temples chinois. Cette gymnastique énergétique chinoise a pour but d'améliorer notre état de santé tant sur le plan physique que moral grâce à des mouvements lents en respect des capacités physiques de chacun.

La pratique du QI GONG a pour but d'entretenir, de réguler et d'améliorer le fonctionnement des 5 organes en relation avec les 5 saisons chinoises. (Vivre âgé mais en bonne santé)

Séries de QI GONG proposées : 12 méridiens, wu dang, 6 sons taoïstes, ba duan jin, fille de jade, oie sauvage et diverses postures statiques.

Pour ces deux disciplines, les deux premières séances d'essai seront gratuites.

Contact : G. PIZZIGHINI
au 06 87 10 94 27
ou g.pizzighini@wanadoo.fr



Country Star

L'association «Country S.T.A.R.», présente depuis 15 ans sur la commune de Nivolas, fera sa rentrée le 17 septembre. Si vous voulez nous rejoindre ou vous informez : vous pouvez nous joindre au 06 24 39 84 37 ou 06 14 60 25 68.

Chrystel prend les inscriptions tout au long de l'année au tarif unique de 55€. Vous êtes tous les bienvenus : Adultes et plus jeunes à partir de 12 ans habitués ou débutants (aucune limite d'âge pas de «chichi», pas de tenues spéciales, tenue habituelle et chaussures confortables)

Dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur Nathalie vous initie tous les mardis à la salle des fêtes de Nivolas : 19h-20h débutants et 20h -21h intermédiaires et avancés.



Nous organisons 3 après midi dansants country dans l'année et nous proposons des sorties les week-ends pour se retrouver: soirées concerts, après midi dansants, festivals. L'association participe aux manifestations organisées par la commune Téléthon, fête d'été.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle année de danse musique et d'amitié.

Chrystel et Nathalie YEE HAA !!

Soirée dansante avec la Country Star - Vendredi 15 novembre

Espoir Gymnique Nivolesiens

Un gala familial de l'Espoir Gymnique

Pour marquer la fin d'une saison où l'Espoir Gymnique a connu de bons résultats dans les concours, l'équipe du président Hervé Lesieu avait invité parents et amis des jeunes gymnastes à une présentation de leurs savoir faire. Mais pas de présentation monotone d'exercices répétitifs, les enfants avaient préparé un vrai spectacle où s'enchaînaient démonstrations d'exercices, au sol ou aux agrès, bien sûr, mais également des chorégraphies bâties comme des séances d'entraînement. Celles des tous petits se sont taillées un vif succès, car tous ces petits bouts étaient costumés de couleurs vives. En en mot une fête où les enfants étaient acteurs et montraient leur plaisir de pratiquer un sport à des niveaux différents, allant de la découverte du mouvement à des exercices plus élaborés, selon l'âge des participants.



Un stage pour ceux qui aiment la gym

La saison de gymnastique commencera réellement après les inscriptions qui se dérouleront lors du forum intercommunal des Associations le samedi 7 septembre au matin, mais en attendant, et pour finir les vacances dans de bonnes conditions, l'Espoir Gymnique de Nivolas a proposé un stage tous niveaux aux enfants passionnés de gym. Un stage où les aspects ludiques n'ont pas été oubliés, puisque le programme comportait également des jeux, des pique-niques, donc de quoi passer de bons moments ensemble.



Loto de l'EGNV

Samedi 7 décembre au gymnase

Solution
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	O	F	E	S	S	I	O	N
2	R	I		A	C	T	I	O	N	S
3	O	C	T	R	O	Y	E	R		
4	V		G	O	U	L	U	S		B
5	I		A	S	T	O	R		M	I
6	S	O	S		E	S		P	I	B
7	E	P	I	N	E		D	U	E	L
8	U	T		O		P	I	L	L	E
9	R	I	S	I	B	L	E	S		
10	E	N	T	R	A	I	N	E	U	R

Le Sou des écoles du Village

Un peu d'histoire, le Sou fut créé le 03 mai 1903, le bureau fondateur se composait de Madame BADIN et de Messieurs DOUILLET, SILVENT, SIMONET, REYNAUD, RABATEL, LEGER, BALLE, GUILLAUD, MEYER et DEMAILLE.

Si à l'origine les recettes provenaient des collectes du garde champêtre, des dons, des quêtes faites lors de cérémonies religieuses, pour aider les moins aisés à acheter du matériel (plumes, sabots..) ou offrir des oranges à Noël. Elles proviennent aujourd'hui des manifestations organisées tout au long de l'année (Loto, Vide grenier, Vente de fromage, Bal Masqué, Rando des Saveurs, Kermesse...) pour financer du matériel, des activités et sorties pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire.

Bien que centenaire l'association dénote encore une belle jeunesse et une belle vitalité comme l'a encore montré cette année.

Mais il faut rester vigilant, pour assurer ces manifestations, il faut un bureau et des personnes motivées tout au long de l'année.

Je vous attends donc nombreuses et nombreux le **vendredi 20 septembre 2019 à 20h au Foyer Municipal** pour l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles : pour voir, comprendre et participer au Sou.

Je tiens enfin à remercier tous les membres du Sou ou bénévoles qui se sont investis pour la totale réussite de nos manifestations, avec cette année une spéciale dédicace du président pour notre trésorier Mr Renaud SOUZY. Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne donc rendez-vous le 20 septembre 2019.

A très vite, Laurent POULENARD.

La rentrée à l'école du village

Pour cette rentrée, l'école élémentaire voit la fermeture de la classe qui a été ouverte pour la rentrée 2018. L'effet se ressent sur des effectifs par classe qui ont augmenté. Les effectifs des 5 classes sont 23 CP, 27 CE1, 25 CE2-CM1, 25 CMI-CM2 et 26 CMI-CM2. Toutefois, l'équipe reste stable et a fait le choix du cours simple de CE1 à 27 pour ne pas surcharger les cours doubles et préserver le CP.

Une nouveauté en élémentaire, l'installation d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) dans la classe de la directrice qui permettra de développer des pratiques pédagogiques adaptées au XXIème siècle. Un planning a été établi pour permettre à l'ensemble des classes de bénéficier de ce nouvel outil qui vient compléter la classe numérique financée il y a quelques années par la municipalité. L'achat du VPI a été possible grâce à un double financement, le sou des écoles et la mairie.

En maternelle, le départ de Marie-Pierre Bigallet pour une autre école amène l'arrivée d'un maître en Petite Section, Damien Rochas. Les effectifs sont très confortables dans les 3 classes : 22 PS, 21 MS-GS, 21 MS-GS. L'accueil échelonné des élèves avec les petits et les grands le matin a permis aux enseignants d'être pleinement disponibles pour l'accueil de chaque enfant. Les moyens sont rentrés l'après-midi.

Dans les écoles du village, la rentrée a été sereine. Les directrices et leurs adjoints se sont montrés enthousiastes pour aborder cette nouvelle année scolaire.

Bonne année scolaire pour tous !



Soirée jeux
avec le sou des écoles
Vendredi 11 octobre au foyer

Arbre de Noël
du Sou des écoles
Vendredi 13 décembre à la Salle des fêtes

Vente de diots par le Sou des écoles de Bousieu
Samedi 30 novembre au foyer

Le Centre aéré



Le centre aéré à la découverte de la pêche

Pour le début de cette session de juillet, les animateurs du Centre Aéré avaient inscrit au programme une initiation à la pêche à l'étang de Chèzeneuve. Un moment attendu avec impatience, autant par les enfants du Centre que par les membres de la gaule Berjallienne. En effet, cette initiation est toujours un moment riche d'échanges et sous l'impulsion de Francine Meutelet et de Gilbert Gallois, les adhérents de la gaule ne se font pas prier pour

participer à cette journée qui se passe dans une excellente ambiance de convivialité. On s'installe tranquillement dans ce coin de nature préservé et chaque pêcheur prend en charge



un ou deux enfants, ce qui permet une initiation qui n'a rien d'un cours collectif, mais plus d'un échange autour d'une passion. Et ça marche, car même les enfants qui avaient pour certains une image vieillote de la pêche ont mordu à l'activité et ont pu découvrir toutes les qualités qu'il faut pour se tenir en éveil et réagir au bon moment. Bien sûr, il s'agit d'une séance no-kill et les prises sont remises à l'eau à la fin de la séance pour que les poissons retrouvent leur milieu naturel.

Le Centre Aéré a lancé le cochonnet

Tous les vendredis, Serge Bonnassieux, président du club « Nivolais Pétanque 38 », un club de compétition, consacre son après-midi à faire goûter aux enfants du Centre Aéré sa passion pour la pétanque. On constitue donc des équipes et on joue en introduisant petit à petit toutes les règles et les enfants trouvent vite le mode de relations qui s'instaure autour de la petite boule. Les plaisanteries vont également bon train autour de l'équipe qui a ramassé une Fanny. Certes, le but n'est pas d'en faire des compétiteurs, mais d'avoir goûté à ce sport que les mordus souhaitent voir entrer aux jeux olympiques, même si ce ne sera pas encore le cas en 2024. Les parties se sont terminées autour d'un sérieux goûter, préparé par les enfants de l'équipe de cuisine.



Le Centre Aéré s'initie au swing



Une bonne dizaine d'adhérents de l'Amicale des Golfeurs de Nivolais avaient répondu présents à l'invitation de Marc Chavanne, pour préparer une belle initiation à leur sport favori pour l'équipe des grands du Centre Aéré. Ceux-ci ont d'ailleurs apprécié l'accueil et au moment du bilan, ils nous ont déclaré qu'ils ont été passionnés par les séquences ludiques que les golfeurs avaient mis en place. Plusieurs ateliers étaient proposés aux enfants, le tir dans des mini buts de rugby, des tirs divers à la cible, au filet, au plot, si bien que chacun tournait et pouvait découvrir

la position des jambes, la tenue du club et la souplesse des épaules pour aller vers un swing efficace, tout en jouant. Dans un autre coin du terrain, un green avait été aménagé pour effectuer un mini parcours. Si bien que c'est un réel plaisir qui ressort au bilan de cette initiation. Certains manifestent d'ailleurs l'envie d'aller un peu plus loin dans la découverte de ce sport qu'on pense trop souvent réservé à une élite. « Expérience positive, pour le Président Marc Chavanne, qui fait tout pour démocratiser le golf. »



Loto du Sou des écoles du village Samedi 23 novembre au gymnase

Succès de la kermesse de l'école malgré le report

Habituellement, la kermesse de l'école se déroule en deux temps, avec d'abord un spectacle au gymnase puis les jeux sur le stade, mais la canicule de samedi a amené les instituteurs à demander le report de la kermesse, car le stade comportant très peu d'ombre, il était risqué de maintenir les festivités en plein soleil. L'idée n'a pas été mauvaise, car le report au jeudi suivant n'a pas freiné la participation des parents.

Certes, cela a obligé à quelques déplacements, mais comme la chaleur était un peu tombée, chacun a pu apprécier la soirée. On a donc commencé par des démonstrations de gym et en particulier des

pyramides au gymnase. Ensuite on s'est rendu dans la cour de l'école, où on a pu apprécier les danses et les chants mis au point par les classes, avant de finir par un madison avec l'ensemble des enfants qui ont ensuite invité tous les parents à les rejoindre, pour un madison endiablé. Dernier temps, un vrai moment de détente au stade, avec la fraîcheur revenue et qui a invité de nombreuses familles à prolonger la soirée



autour d'une grillade et d'une mousse bien fraîche. Une idée, peut-être à reconduire pour l'an prochain.



Un PEdT ambitieux pour les enfants !

Des enfants artistes

Des fleurs, des paysages, des intérieurs, des natures mortes et des dessins abstraits habillaient les murs de la salle du périscolaire ce mardi soir. Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, plusieurs enfants inscrits à la garderie du soir ont pu bénéficier de cours de dessin durant toute l'année scolaire. Christiane Frandon, membre de l'ALEP arts et Culture a fait découvrir aux enfants de nombreuses techniques de dessins dans une ambiance joyeuse. Le résultat est superbe et a donné une belle exposition qui sera visible tout l'été à la bibliothèque. Lors du vernissage les artistes en herbe ont partagé leur plaisir de dessiner avec leurs camarades. Bravo aux enfants et à leur professeur !



Des enfants en scène

Une histoire délirante, comme seuls les enfants peuvent en inventer était la trame de la pièce présentée par l'Atelier Théâtre enfant inscrit dans le projet de PEdT (Plan Educatif de Territoire) du Val d'Agny.



Si avec le retour à la semaine sur quatre journées complètes, les activités périscolaires ne sont plus proposées dans le cadre de l'école, elles ont continué avec l'ALEP Arts et Culture, sous forme d'un atelier théâtre. Et c'est, bien entendu Sabine Vasselín, comédienne professionnelle qui anime un travail approfondi et bien à la portée des enfants, pour leur faire découvrir le théâtre.

L'histoire, Mme Chaise comparait devant le tribunal, car on lui a cassé un pied avec un réveil placé dans la poche arrière de l'accusé.



Une juge, trois avocats, les plaignants, les journalistes, une histoire pleine de rebondissements que les enfants ont su faire vivre avec un vrai talent. Des voix bien posées, une gestuelle appropriée, on peut dire que le résultat de l'atelier est probant.

Les élèves ont fait le spectacle à la kermesse de Boussieu

Les quelques gouttes perçues dans la matinée ont sans doute donné des sueurs froides aux maîtresses qui avaient préparé un superbe spectacle avec les enfants, mais elles n'ont pas empêché le succès de la journée. En effet, toutes les classes s'étaient impliquées et un spectacle varié a enchanté le public très nombreux qui avait répondu à l'invitation de l'école. Des danses, des enchaînements bâtis à partir d'activités sportives ou des exercices de cirque accompagnés par une musique appropriée ont tenu le public en haleine pendant près de deux heures, les grands du CM ayant mis au point des intermèdes de pub pour ménager les enchaînements.

À la fin du spectacle, remerciant les maîtresses, Myriam Dupouy appelait alors tous les élèves partant au collège sur scène afin de leur remettre un bon d'achat à effectuer dans une librairie berjallienne. La fête se poursuivait par le repas campagnard dans la cour de l'école et les traditionnels jeux de kermesse.



Belle réussite de la journée de la voiture oubliée

La journée de la voiture oubliée, c'est une journée où on décide d'effectuer ses déplacements autrement qu'en voiture. C'est le Conseil Municipal Enfants qui a mis au point à la fois le concept et l'organisation de la manifestation. Le but étant, bien entendu de faire prendre conscience que beaucoup de nos déplacements quotidiens pourraient se passer de voiture et ainsi éviter de polluer. Le CME est en effet très sensible aux questions d'environnement

ainsi qu'aux questions de solidarité. Ce sont donc les jeunes conseillers municipaux qui ont préparé les affiches, qui ont fait le tour des classes pour expliquer les motifs de cette journée. Il faut reconnaître, que venant de leurs pairs, les consignes ont été bien comprises, puisque 83 enfants sur 130 de l'école primaire sont venus à l'école autrement qu'en voiture : trottinettes, vélos, covoiturage et bien sûr, à pied étaient les solutions possibles. En fin de journée,

Michel Rival, le Maire, Gilles Gentaz, Adjoint et Christian Beton, conseiller municipal sont venus féliciter les enfants et remettre à chacun des enfants des deux classes qui ont été premières ex-æquo, un plant de tomate cerise. Dès le matin, la journée avait commencé en sensibilisant également les collégiens qui eux étaient tous venus prendre le bus à pied et ont été accueillis avec une viennoiserie.



Horaires des Bus Nivolas / Bourgoin

RUBAN lignes : 20 et 21



TRANSISÈRE (périodes scolaires)
lignes : 1130, 1140, BJA06



	L>V	L>V	L>V	L>V	L>S	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S
	20	1130	BJ06	1140	20	21	21	20	1130	21	1140	1140	20
NIVOLAS - Place de l'église	06:51	07:14	07:17		07:50	09:12	13:12	14:14	17:18	17:20	17:36	18:31	18:35
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:53			07:19	07:51	09:14	13:14	14:16		17:22	17:37	18:32	18:37
NIVOLAS - Pont de l'Agny	06:54	07:15		07:21	07:52			14:17	17:19		17:38	18:33	18:38
NIVOLAS - Ruffieu	06:55	07:16		07:23	07:54			14:18	17:20		17:39	18:34	18:39
BOURGOIN - Le Rivet	06:57				07:56			14:20					18:41
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:58				07:58			14:21					18:42
BOURGOIN - Médicis - Gare SNCF	07:00				08:02			14:23					18:44
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière		07:30	07:35	07:35					17:34		17:50	18:45	
MEYRIE - Vers Nivolas						09:17	13:17			17:25			
MEYRIE - Mairie						09:18	13:18			17:26			
MEYRIE - La Rivoire						09:19	13:19			17:27			
MEYRIE - Les Grands Tournants						09:20	13:20			17:28			
MEYRIE - La Combe Usine						09:22	13:22			17:30			
MAUBEC - HLM						09:23	13:23			17:31			
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF						09:24	13:24			17:32			
BOURGOIN - Poste	07:02				08:04	09:26	13:26	14:25		17:34			18:46
BOURGOIN - Lycée Gambetta	07:03				08:05	09:27	13:27	14:26		17:35			18:47
BOURGOIN - Pont St-Michel	07:05				08:07	09:29	13:29	14:28		17:37			18:49

	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S	L>V	L>V	L>V
	20	20	21	1130	21	20	1140	21	BJ06	1130	20	1130	BJ06	20
BOURGOIN - Pont St-Michel	06:35	07:06	08:15		12:15	13:35		16:25			17:52			18:57
BOURGOIN - Lycée	06:37	07:08	08:17		12:17	13:37		16:27			17:54			18:59
BOURGOIN - Poste Gambetta	06:38	07:09	08:18		12:18	13:38		16:28			17:55			19:00
BOURGOIN - Médicis - Gare SNCF	06:40	07:11				13:40					17:57			19:02
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:42	07:13				13:42					17:59			19:04
BOURGOIN - Le Rivet	06:43	07:14				13:43					18:00			19:05
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière				08:15			16:10		17:20	17:20	18:00	18:20	18:20	19:05
BOURGOIN - Square Delaunay							16:16				18:00			19:05
BOURGOIN - Collège Pré Benit											18:00			19:05
NIVOLAS - Ruffieu	06:45	07:16				13:45	16:20				18:02			19:07
NIVOLAS - Pont de l'Agny	06:46	07:17		08:26		13:46	16:22		17:27	17:31	18:03	18:31	18:27	19:08
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF			08:20		12:20		16:30							
MAUBEC - HLM			08:21		12:21		16:31							
MEYRIE - La Combe Usine			08:22		12:22		16:32							
MEYRIE - Les Grands Tournants			08:24		12:24		16:34							
MEYRIE - La Rivoire			08:25		12:25		16:35							
MEYRIE - Mairie			08:26		12:26		16:36							
MEYRIE - Vers Nivolas			08:27		12:27		16:37							
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:47	07:18	08:30		12:30	13:47	16:23	16:40			18:04			19:09
NIVOLAS - Place de l'église	06:49	07:20	08:32		12:32	13:49	16:24	16:42			17:32	18:06	18:32	19:11